Bulletin municipal - - Numéro 271

AOUT 2025

SAINT-SORNIN-LEULAC

SAINT-PRIEST-LE-BETOUX

Vos élus

Le Maire
Didier PINEL

Ludovic DUBOIS
1 er Adjoint

Fabien SEMAVOINE
2 ème Adjoint

Francois CAUSSE
3 ème Adjoint

Christophe CHAPUT
Conseiller municipal

Judith PAILLER
Conseillère municipale

Stéphane LAVALETTE
Conseiller municipal

Annie PEYRAUD
Conseillère municipale

Sebastien DUCHIRON
Conseiller municipal

Célia LAMBERT
Conseillère municipale

Jean-Pierre MOCQUES
Conseiller municipal

Daniel DELERUE
Conseiller municipal

Elise GENTY
Conseillère municipal

Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- **Judith PAILLER** : Le Courtioux - La Cour- Les Fougères.
- **Didier GENTY** : Montulat.
- **Fabien SEMAVOINE** : Peu Grand - route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- **Annie PEYRAUD:** Chez Bonnet- Lazaphix.
- **Jean-Pierre MOCQUES**: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- **Célia LAMBERT**: Les Houillères - Puychaumet.
- **Ludovic DUBOIS**: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- **François CAUSSE**: Pin Bernard - Pingrelaud - Villemacheix- la Croix blanche - Planechaud - St Priest le Betoux
- **Sébastien DUCHIRON**: Labussière - Vaupoutour- Gare de Vaupoutour - Moulin des Rampiotes.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade - Impasse du chiron - chemin du chiron - Allée des peupliers - Chemin de la chatte - Impasse des commerces - rue de l'Ancien Abreuvoir.
- **Élise GENTY:** Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- **Stéphane LAVALETTE**: Busseroles- Le Monteil - Puymarchoux.
- **Christophe CHAPUT**: Peu Francilloux - Les Champs-Route du stade - Rue du tramway - Impasse du Peugout.
- **Daniel DELERUE**: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.

Editorial du Maire

SOMMAIRE

Vos élus	**1**
Éditorial du Maire	**2 - 3**
Décisions du conseil municipal	**4 - 7**
Compte financier unique 2024	**8 -11**
Vie locale	**13 - 26**
Association	**27 - 31**
Portrait	**32 - 34**
la minute sécurite de Jean Pierre MOCQUES	**35 - 36**
Informations utiles	**37 - 47**
Annonces	**48**
Carnet d'adresses	**49 -50**

Bulletin municipal de Saint-Sornin-Leulac
N° 270 - février 2025

Directeur de publication :
Didier PINEL

Comité de rédaction:
François CAUSSE

Maquette et impression:
Muriel BECKER
Eunice TANKEU

Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

Cet été 2025 commence par de fortes chaleurs s'accompagnant par voies de conséquences d'incendies, heureusement maitrisés par les pompiers de toutes les communes où ils sont basés.
Qu'ils soient remerciés pour leur efficacité et leur éternel dévouement.
Nos remerciements vont aussi aux agriculteurs qui participent lorsqu'ils le peuvent à l'extinction des foyers d'incendie en mettant à disposition leurs tonnes à eau , il découle de ces faits l'importance d'être vigilant pour éviter tout départ de feu.
Il est également utile de rappeler la nécessité de prendre toutes les précautions pour vous protéger des chaleurs excessives.

Mi juillet, les travaux du 27 av de la promenade se sont terminés et le transfert de l'activité de notre charcuterie traiteur dés que ça sera possible.

Le début de l'été a vu s'ouvrir "la grange du paysan" et ce grâce à l'investissement personnel et la persévérance de Mr Jean-Marc Schlosser. L'espace aménagé dans l'ancien relais poste va être un lieu de rencontre et de convivialité garantissant un peu plus d'attractivité dans notre commune, comme l'ouverture du Burger Box avait commencé à le faire l'année dernière.

L'aménagement de la traversée du bourg se poursuit avec la réfection du trottoir face à la pharmacie, et sera prochainement complété par la mise en place de barrières.

De nouvelles constructions commencent à voir le jour, promettant l'installation pérenne de nouveaux concitoyens, des maisons en vente vont également rouvrir leurs portes.

La zone artisanale de Lacour devrait prochainement faire l'objet de viabilisation ce qui permettra, nous l'espérons, l'arrivée de nouvelles entreprises. Rappelons que cette zone dépend de la communauté de communes Gartempe St Pardoux qui assurera le coût des travaux.

Le début des travaux d'aménagement de l'aire de stationnement des poids lourds en sortie du bourg direction La Croisière nous est annoncé pour début 2026... ce qui reste à confirmer dans les faits!!

La municipalité continue de travailler pour trouver des solutions à la sécurisation de la traversée du bourg. Nombre d'entre elles sont malheureusement refusées du fait d'une réglementation contraignante. (feu rouge récompense, panneaux passage piétions clignotants...) toutefois deux radars pédagogiques vont être de nouveau implantés aux deux extrémités du bourg.

Le trafic reste une contrainte c'est une certitude surtout en terme de poids lourds qui n'ont jamais été une source de travail suffisante pour nos commerces, le trafic des véhicules dit légers reste cependant utile à la survie de nos commerces et le fait de leur avoir

Editorial du Maire

réservé la place de la mairie pour le stationnement en est la meilleure preuve au regard de sa fréquentation.
Cette constatation est renforcée par l'ouverture de l'épicerie API qui est fréquentée par les gens de passage tout en permettant à toutes et tous d'avoir une épicerie en activité dans notre petite commune (et ceci est le plus important).

La rentrée scolaire devrait se faire dans de bonnes conditions bien que nous soyons toujours limite en terme d'effectifs au niveau de notre RPI.

Fin août Eunice, notre secrétaire générale de Mairie nous quitte pour continuer d'enrichir son parcours professionnel au sein d'une nouvelle structure. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et la remercions vivement pour ces 5 années de présence où elle a beaucoup apporté à la collectivité tant en terme de compétences que de disponibilités auprès de toutes et tous.
Emmanuelle va lui succéder, nul doute qu'elle apportera beaucoup elle aussi, s'investissant pleinement depuis son arrivée il y a 2 mois dans la gestion quotidienne de la commune.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été, malgré un contexte qu'il faut le reconnaitre, devient difficile à travers le Monde, ce qui nous rappelle que les mots écoute, dialogue apaisé, empathie, solidarité devraient reprendre toutes leurs valeurs.
Il reste à venir de bons moments à partager avec le marché des producteurs et notre fête annuelle en Août accompagnée de son traditionnel feu d'artifice .

Décisions du conseil municipal

Séance du 20 février 2025

Labellisation économe circulaire (SYDED)
Le Maire confirme son engagement dans la phase test de labellisation économique circulaire pour laquelle la commune bénéficiera d'un accompagnement par le SYDED pour réaliser un état des lieux et définir des actions en vue d'une perspective de labellisation.

Création d'un emploi à compter du 1 mai 2025.
Un emploi permanent d'agent polyvalent de la restauration relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'adjoint technique territorial pour une durée hebdomadaire de 17h30/35ème.

Création d'un emploi de secrétaire général de mairie à temps complet.
A compter du 1 mai 2025 recrutement d'un agent en remplacement d'un agent en poste suite à son départ grade secrétaire générale de mairie à temps complet

Location du logement 8 avenue de la promenade pour un loyer de 380 euros hors charges à compter 1 février 2025.

Location du logement 10 avenue de la promenade pour un loyer de 380 euros à compter du 15 mars 2025.

Location d'un bureau au Pôle santé.
le bureau n°3 sera loué pour exercer une activité de massothérapie une fois par semaine

Mise à disposition à titre gratuit du logement 32 bis avenue de la promenade
Un arrêté de mise en sécurité d'urgence a été pris pour un immeuble sis 15 Lavergne.
Une mise à disposition à titre gratuit du logement jusqu'au 22 août.

Subvention pour la classe de mer des enfants CM1-CM2 pour un montant de 2000 € pour les élèves des classes du RPI St-Sornin-Leulac /St-Amand-Magnazeix qui iront en classe de mer à Meschers sur Gironde du 2 au 6 juin 2025.

Vente de la parcelle ZI172, ZH42 pour une superficie de 3 852 m² à 0.30 € et de 640 m² à 1 €.
Vente de la parcelle ZS173 pour une superficie de 690 m² à 1 €
Vente de la parcelle ZK95 pour une superficie de 3 150 m² à 0.30 €

Séance du 21 mars 2025

Approbation du Compte Financier Unique 2024
-Budget Communal
Fonctionnement :
Dépenses de l'exercice = 672 911,35 €
Recettes de l'exercice = 749 391,92 €
Résultat antérieur reporté = 79 358,69 €
Excédent de clôture = 155 839,26€

Investissement :
Dépenses de l'exercice = 242 381,41 €
Recettes de l'exercice = 220 542,62 €
Solde d'exécution de l'exercice = - 21 838,79 €
Résultat antérieur reporté = -35 278,32 €
Restes à réaliser au 31/12 (Dépenses)=117 500,00 €
Restes à réaliser au 31/12 (Recettes)= 109 337,27 €
Besoin de financement = 65 279,84 €

Affectation des résultats 2024
-Budget Communal
POUR MÉMOIRE **:**
Excédent de fonctionnement antérieur reporté (Report à nouveau créditeur)
79 358,69 €

Déficit d'investissement antérieur reporté
35 278,32 €

SOLDE D'EXÉCUTION de la SECTION INVESTISSEMENT au 31/12/2024 :
Solde d'exécution de l'exercice (déficit)
- 21 838,79 €
Solde d'exécution cumulé (déficit) - 57 117,11€
(à reporter au 001 du BP 2025)

RESTES À RÉALISER AU 31/12/2024 :
Dépenses d'investissement
117 500,00 €
Recettes d'investissement
109 337,27 €

Solde déficit 8162,73€

Décisions du conseil municipal

BESOIN de FINANCEMENT de la SECTION INVESTISSEMENT au 31/12/2024 :
Rappel du solde d'exécution cumulé (déficit)
- 57 117,11 €
Rappel du solde des restes à réaliser (déficit)
-8 162,73 €

Besoin de financement 65 279,84 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER :
Résultat de l'exercice 76 480,57 €
Résultat antérieur 79 358,69 €

Total à affecter 155 839, 26 €

AFFECTATION

1 – Couverture du besoin de financement de la section investissement
(Crédit du compte 1068 du BP 2025) 65 279,84 €
2 – Affectation complémentaire en « Réserves» (crédit du compte 1068 du BP 2025) 0,00 €
3 – Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2025 sur ligne 002 (report à nouveau créditeur) 90 559,42 €

Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Budget eau et Assainissement-
En raison du transfert de compétence du budget eau à Coul' Garteau au 1er janvier 2024 aucune opération comptable a été faite

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
Vote pour 2025 des nouveaux taux d'imposition des taxes directes locales suivants :
Taxe Foncière Bâti (T.F.B.) : 37,12 %
Taxe Foncière Non Bâti (T.F.N.B.) :39,78 %
Taxe d'habitation (TH) : 10,56 %

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
Vu le nombre important de logements vacants sur la commune il a été décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Subventions aux associations en 2025

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
AAPPMA	200.00
Ass.Coord.Retr.Pers.Agees Chateauponsac	1900.00
FNATH	50.00
Ass. Lieut. Louveterie Hte-Vienne	50.00
Sports Vélos du Pays de la Basse-Marche (S.V.P.B.M.)	200.00
ADIL	50.00
Club de l'Amitié	200.00
Comité d'animation	750.00
Rassemblement des parents d'élèves	700.00
AICA	600.00
FOOT SSL	600.00
Anciens combattants	200,00
OCCE 87 Coopérative scolaire école Saint-Amand-Magnazeix	2000,00

Mise à disposition d'un bureau au Pôle Santé à titre gratuit pour les vacations médicales dans l'attente de la livraison du véhicule Médicobus.

Convention pour l'entretien et l'exploitation de la RN145 validée
la DIRCO nous a transmis un projet de convention pour l'entretien et l'exploitation de la RN145 dans la traversée de Saint-Sornin-Leulac.

Déplacement de la borne incendie à Lavergne la commune prendra en charge 50% des dépenses relatives au déplacement de la borne incendie implantée sur la parcelle ZS173.

Création d'un emploi de secrétaire général de mairie à temps complet dans les communes de moins de 2000 habitants - Modification de la délibération 2025-03

Un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant de la catégorie hiérarchique A, B ou C et des cadres d'emploi des attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux ou adjoints administratif territoriaux à temps complet

Location du logement situé 4 rue de la Bascule pour un montant de 425 € à compter du 12 avril 2025

Décisions du conseil municipal

Convention de participation avec le CDG87-risque santé
Une contribution du volet santé devient obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour les employeurs publics un montant de 15 € est attribué par agent.

Approbation de la convention de subventionnement d'investissement avec la sté API DISTRIBUTION SAS

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et plus précisément de son article L. 2251-3 et compte tenu de la carence de l'initiative privée, la Commune apportera une aide financière de 3000€ à la Société API DISTRIBUTION SAS pour permettre l'installation de la supérette.

Séance du 11 avril 2025

Approbation du budget primitif 2025
- Budget Communal

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits ouverts au titre du présent budget	221 766,42	287 046,26
Reste à Réaliser de l'exercice précédent	117 500,00	109 337,27
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	57 117,11	/
Total de la section de fonctionnement	396 383,53	396 383,53
	FONCTIONNEMENT	
Crédits ouverts au titre du présent budget	795 226,42	704 667,00
Reste à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
Résultat de fonctionnement reporté	/	90 559,42
Total de la section d'investissement	795 226,42	795 226,42
TOTAL DU BUDGET	1 191 609,95	1 191 609,95

Ouverture d'une ligne de trésorerie de 130 000 € auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin pour 12 mois

Emprunteur :	SAINT SORNIN LEULAC
Montant :	Jusqu'à 130 000 euros
Durée	12 mois
Taux d'intérêt : [Base de calcul : exact/360]	• Taux Fixe : 2,99 %

Occupation du domaine public par BurgerBOX pour son activité extérieure une occupation du domaine public pour y installer des chaises et des tables : redevance mensuelle de 60 €.

Vente de la parcelle ZO73 d'une superficie de 1 101m² au prix de 8 000€ à la Communauté de commune.

Conversion de l'avance de trésorerie consentie au syndicat de voirie en subvention bien que l'aide des collectivités ait permis au Syndicat de subsister et d'assurer ses missions auprès d'elles, les résultats de la section de fonctionnement de ces derniers exercices ne lui ont pas permis de reconstituer une trésorerie suffisante pour permettre le remboursement.
Subvention de fonctionnement d'un montant de 3 721,26 €, dont le versement sera concomitant au remboursement de l'avance de trésorerie consentie en 2022 .

Rétrocession de la parcelle de terrain ZS179 pour l'euro symbolique de l'ODHAC à la commune d'une superficie de 2 484 m².

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet 17h30/35h à compter du 1er juin.

Séance du 17 juin 2025

Manifeste pour la chasse
Validation du contenu du manifeste par le conseil :
-reconnaissance d'intérêt général,
-arrêt du paiement des dégâts de grand gibier,
-refus de l'interdiction d'utilisation du plomb,
-suppression de tous les moratoires européens,
-reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles,
-animation d'une police de proximité,
-création de fonds dédiés aux fédérations,
-permission aux chasseurs de céder leur gibier,
-réduction significative des populations de loup,
-retour à la liste complète des nuisibles,
-Liberté de continuer à chasser.

Refus Subventions pour l'association Graines de rue et pour l'association sportive du Collège Louis Timbal

Participation communale aux séjours loisirs pour les enfants fixée à 40 € par enfants et dans la limite d'un séjour de vacances

Approbation de la convention ABO Energie pour permettre un droit de passage et de stationnement sur la commune avec le

Décisions du conseil municipal

remplacement de toutes végétations qui seraient amenés à être détruite.

Report du vote du Projet photovoltaïque dépôt Lazaphix
Une surface ne dépassant pas 1 hectare où il est susceptible d'être érigé un projet.

Cadeaux de départ pour les agents communaux qui sera financé sur le budget principal au compte "fête et cérémonie " pour le départ à la retraite, mariage, mutation.
500 € voté pour le départ d'un agent en retraite

Renouvellement de la mise à disposition du logement 32 bis avenue de la promenade car le problème n'est toujours pas résolu

Révision des tarifs de la cantine scolaire au prix de 2.75€ dés la rentrée scolaire 2025

Actualisation du règlement de fonctionnement de la garderie
Instauration à titre d'essai jusqu'à le fin du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026 d'un système d'aide selon les disponibilités de l'ATSEM, conditionné par le nombre d'enfants présents en garderie au jour le jour.

Signature de la convention Engie Green sans changer les termes de l'ancienne convention avec l'entreprise Ostwind suite à son rachat .

Divisions parcellaires de la voie communale du Monteil faisant l'objet d'échanges convenus entre les riverains concernés avec estimation du terrain à 0.50€ du m²de l'assise foncière pour le calcul des frais notariés à répartir entre les riverains bénéficiaires

Séance du 23 juillet 2025

Admission en non valeur de créance d'un montant de 519.50€

Mandat de vente pour la cession des parcelles XS168-ZS170-ZS175-ZS176-ZS177-ZS179 à l'agence immobilière "les clefs de manon" afin de proposer à la vente les parcelles ci-dessous au prix forfaitaire de 54500 € à des promoteurs à condition d'y construire 2 pavillons dans un délai 24 à 36 mois sur la parcelle ZS179 qui serait cédée pour 1€ symbolique

Cadeau de départ d'un agent communal
500€ pour l'agent en charge du secrétariat général suite à son départ.

Recrutement d'un agent technique
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service technique un agent technique catégorie C à compter du 1er décembre 2025.

Convention de passage avec la Sté ABO Energie
Autorisation à la société Ferme éolienne des Terres Noires d'emprunter, dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de parc éolien :
-les chemins ruraux appartenant à la commune ;
-les voies publiques.

Recomposition de l'organe délibérante de la COM COM Gartempe St Pardoux
Un accord local fixant à 27 le nombre de sièges du conseil communautaire répartis comme suit :

Nom des communes membres	Nombre de conseillers communautaires titulaires
CHATEAUPONSAC	10
SAINT-PARDOUX-LE-LAC	7
SAINT-SORNIN-LEULAC	3
SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	3
RANCON	3
BALLEDENT	1

Projet de panneaux photovoltaïque du dépôt de Lazaphix
La Sté Incidence va implanter un parc photovoltaïque sur une emprise au sol d'environ 1,2 ha sur la parcelle YE 63 avec promesse de bail emphytéotique devant notaire et constitution de servitudes proposée par la société

Mise à disposition du logement du 32 bis avenue de la promenade à titre gratuit
Prolongation jusqu'au 31 décembre 2025

Modification du temps de travail d'un agent du service restauration
Augmentation de 2h30 (en heures complémentaires) d'un agent de la restauration actuellement à temps partiel soit 20 h.

Vente de la parcelle ZS173 à 1€ d'une surface de 690m² s'accompagnant d'une servitude permettant à tout moment une intervention des sapeurs pompiers

Compte Financier Unique 2024

Le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2024 dans son ensemble est excédentaire de **90 559,42 €**.
En section de fonctionnement nous avons un excédent de 155 839,26€ et en section d'investissement un déficit de 57 117,11€.
Concernant les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2024, en comparaison avec l'exercice budgétaire 2023, elles s'élèvent à 651 191,15 € et sont une augmentation de 39 529,19 € représentant environ 6,5%.
On observe dans le chapitre 12 une baisse de consommation de crédits de – 14 874,22 € qui s'explique par le fait que l'agent en congés grave maladie a pris sa retraite en septembre 2023 et suite au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024, il n'a pas été utile de renforcer les services techniques en personnel l'été dernier. L'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est essentiellement due au résultat excédentaire du budget eau et assainissement d'un montant de 30 000 € transféré à Coulgarteau et imputé au 65888 et l'atténuation des charges représentant les sommes versées à l'agence de l'eau pour la pollution et la modernisation de l'exercice 2023 soit un montant total de 6 790,00 €.

En 2024 les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 44 755,22 € par rapport à 2023.
La fiscalité locale progresse de 22 562.2 € soit environ 11% et s'élève à 225 727,00 €. Le chapitre 74 concernant les dotations progressent également de 22 597,53 € soit une augmentation de près de 11% essentiellement due au versement de la dotation inflation d'un montant de 17 107,00 €.

Les revenus des immeubles progressent également de 43 235.62 € principalement à cause du premier loyer d'un montant de 35 269,75 € perçu pour la centrale photovoltaïque de Montulat.

En revanche, le chapitre 70 présente une baisse de recettes s'élevant à 24 584, 23 € soit environ 20% de moins qu'en 2023. Cette baisse est liée au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024 et par conséquent il n'y a pas eu de remboursement de frais pour mise à disposition du personnel au service eau et assainissement.

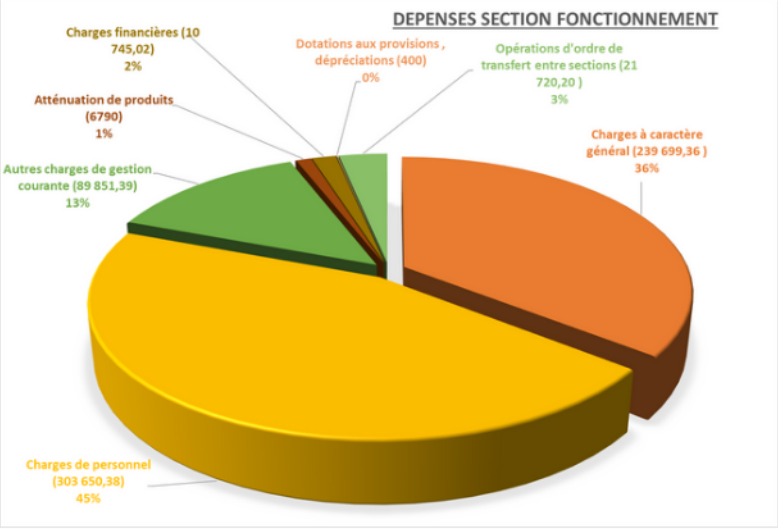

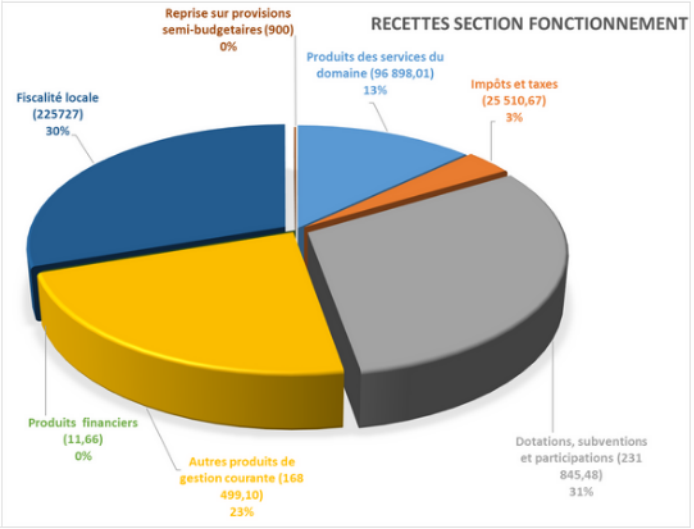

Section d'investissement

=> Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de cet exercice hors RAR s'élèvent à 359 881,11 € dont 242 381,44 € pour les dépenses réelles . Ces dernières sont composées des dépenses d'équipement à hauteur de 138 040,05 € et les dépenses financières s'élevant à 104 341,36 € uniquement composées de capital d'emprunt à rembourser.

Programmes réalisés sur l'exercice budgétaire 2024:

- Dernière tranche du diagnostic des réseaux d'eaux (6 000,00 €)
- Réfection de la toiture de l'appentis de l'épicerie (7 161,70 €)
- Mise aux normes électriques des bâtiments communaux (6 983,50 €)
- Travaux de sécurisation de l'Agence Postale Communale (6 642,71 €)
- Travaux salle polyvalente (1400,00 €)
- Dernière tranche de la nouvelle voie du village Le Monteil (20 740,20 €)
- Travaux d'adressage (4 215,25 €)
- Totems et signalétique dans le Centre Bourg (3 721,20 €).
- Acquisition d'un frigo pour la cantine (1 721,74 €)
- Enfouissement des réseaux à Lazaphix (25 622,82 €)
- Modernisation de l'éclairage public par des LEDS (39 779,37 €)
- Acquisition guirlandes noël (1 286,40 €)
- Acquisition portique petit parking (6 097,39 €)
- Acquisition balance boucherie (1 6 38,00 €)

Restes à réaliser

- Travaux de rénovation du bâtiment sis 27 avenue de la Promenade

=> Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de cet exercice sont principalement constituées de:

- FCTVA (21 865,00€)
- Taxe d'aménagement (2 267,86 €)
- Subventions Fonds européens (31 768,58 €)
- Subventions CTD (70 406,98 €)
- Subventions DSIL (16 069,83 €)
- Subventions de l'Agence de l'eau (12 531,25€)
- DETR (8 854,62 €)
- Prêt à taux bonifié (6000,00 €)
- Autres immobilisations financières (6000,00 €)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (17 307,53 €)

Budget primitif 2025

Le budget communal primitif 2025 de la commune de Saint-Sornin-Leulac s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 191 609,95 € et se répartit ainsi qu'il suit :
- Section de fonctionnement : 795 226,42 €
- Section d'investissement : 396 383,53 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 692 521,26 € et sont constituées de :

Libellé	*Crédits ouverts en 2024*	*Crédits ouverts en 2025*	*Evolution 2024/2025*
Charges à caractère général	272 400,00 €	283 700,00 €	**+ 4,15 %**
Charges de personnel	325 000,00 €	330 000,00 €	**+ 1,50 %**
Atténuation des produits	8 100,00 €	3100,00 €	**- 61,72 %**
Autres charges de gestion	90 510,00 €	64 521, 26 €	**- 28,71 %**
Charges financières	13 400,00 €	11 200,00 €	**- 16,41 %**
Total dépenses réelles de fonctionnement	***709 410,00 €***	***692 521,26 €***	**- 2,38 %**

Le montant total des dépenses d'ordre s'élève à 102 705,16 € dont 80 984,96 € pour le virement à la section d'investissement et 21 720,20 € de dotations aux amortissements.

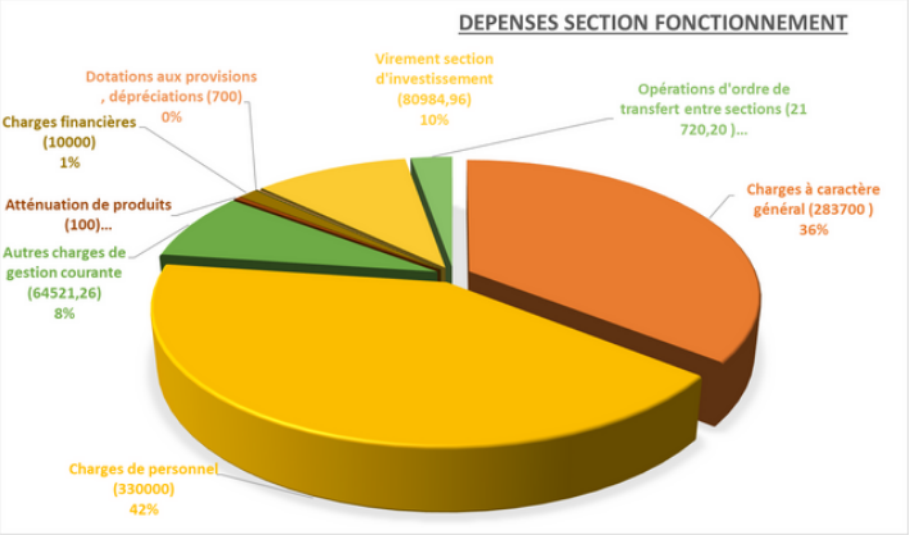

Les charges à caractère général dans le Budget principal primitif 2025 progressent d'environ 4,15% par rapport à 2024. Cette augmentation est notamment due aux frais à prévoir pour des travaux d'élagage (+ 5000 € pour l'entretien et la réparation des voiries) et des travaux de réparation à venir sur le réseau d'éclairage public (+ 7 500 € pour l'entretien, réparations réseaux).
les prévisions budgétaires du chapitre 12 progressent de 5000,00 € et s'élèvent à 330 000 € par rapport à 2024 (325 000,00 €). Cette augmentation se justifie par:
·L'impact financier de la participation employeur pour la prévoyance et la santé. Depuis le 1er janvier 2025, la commune participe à hauteur de 100 % de la cotisation des garanties minimales/agent/mois et depuis le 1er juillet 2025 la collectivité participera à hauteur de 25 €/agent pour le volet santé sur présentation d'une mutuelle labellisée.
·L'impact financier du remplacement de la secrétaire générale de Mairie qui quitte ses fonctions à la fin du mois d'août 2025 avec nécessité de "tuilage" de la nouvelle secrétaire générale.
·L'augmentation taux de cotisation CNRACL : le taux est passé de 31,65 % à 34,65 % depuis le 1er janvier 2025.

En 2024, les crédits ouverts pour l'atténuation des produits s'élevaient à 6790,00 € et représentaient les sommes reversées à l'agence de l'eau pour la pollution et la modernisation relatives à la facturation de l'eau et l'assainissement de l'exercice 2023. La facturation de 2024 a été faite par la SAUR suite au transfert des compétences, mais il faudra malgré tout prévoir pour cet exercice budgétaire des crédits pour le reversement à l'Agence de l'eau des redevances relatives à la facturation des années antérieures à 2024. Les crédits ont également été ouverts dans ce chapitre à hauteur de 1 500,00 € en prévision d'éventuels dégrèvements concernant la taxe d'habitation sur logements vacants désormais en vigueur sur la commune.
Les prévisions budgétaires au chapitre 65 sont en nette baisse (- 25 988,74 €). Suite au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024, le résultat excédentaire du budget eau et assainissement d'un montant de 30 000 € imputé au 65888 avait été intégré au budget principal en 2024 puis transféré à Coulgarteau.

Budget primitif 2025 (suite)

Les créances admises en non-valeur et les créances éteintes baissent également passant respectivement de 1500 € à 800 € et de 3000 € à 200 €.
En revanche, les subventions progressent de 3 000 € suite à l'implantation d'une API supérette fin avril 2025. Une subvention de 3000 € sera accordée à la société API DISTRIBUTION.
Enfin, à la demande du syndicat de voirie, l'avance de trésorerie de 3721,26 € qui leur avait octroyée en 2022 sera convertie en subvention de fonctionnement.
Concernant les charges financières et spécifiques, sur cet exercice, les intérêts réglés à l'échéance sont estimés à 6 331,76 € et sont donc en baisse par rapport à 2024 (8 426,50 €) car le capital d'emprunts à rembourser est moins important l'année dernière.
En revanche, les intérêts des autres dettes sont stables et concernent uniquement la ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse d'Epargne.
Par ailleurs, sur cet exercice budgétaire, 700,00 € ont été prévus pour les dépréciations des créances de plus de 2 ans soit 300,00 € de plus qu'en 2024.
Le montant total des dépenses d'ordre s'élève à 102 705,16 € dont 80 984,96 € pour le virement à la section d'investissement et 21 720,20 € de dotations aux amortissements.

- **Les recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice se répartissent ainsi qu'il suit

Libellé	*Crédits ouverts en 2024*	*Crédits ouverts en 2025*	*Evolution 2024/2025*
Produits services, domaine et ventes diverses	98 592,00 €	97 492,00 €	**-1,12%**
Impôts et taxes (sauf fiscalité locale)	30 283,00 €	22 883,00 €	**- 24,44 %**
Fiscalité locale	227 053,00 €	235 000,00 €	**+ 3,50 %**
Dotations et participations	210 946,00 €	242 592,00 €	**+ 15,00 %**
Autres produits de gestion courante	156 000,00 €	106 000,00 €	**- 32,05 %**
Reprises amort. Dépréciations, prov.	900,00 €	700,00 €	**- 22,22 %**
Total		***704 667,00 €***	**-2,60 %**

Les prévisions budgétaires en 2025 concernant les produits services, domaine et ventes diverses sont en recul de 1,12%.
Les recettes de ce chapitre proviennent principalement de la vente des concessions, des redevances de stationnement et location sur la voie publique, des redevances cantine et service portage de repas à domicile, de l'indemnité compensatrice pour le fonctionnement des agences postales communales versée par la Poste, des indemnités kilométriques reçues de la Communauté des Communes Gartempe Saint- Pardoux, du remboursement des frais par des tiers (ordures ménagères…) et des diverses recettes issues des services proposées par la commune (transport des remorques des déchets verts…).
Sur l'exercice budgétaire 2025, les recettes attendues concernant la cantine scolaire sont légèrement à la hausse (4 300,00 € en 2025 contre 3000,00 € en 2024). 17 enfants sont actuellement scolarisés et nous n'avions que 14 enfants l'année dernière.
En revanche, nous observons une baisse d'activité du service de portage de repas à domicile en raison de l'accueil en EHPAD et des décès de certains bénéficiaires de ce service. Les recettes prévisionnelles 2025 pour ce service s'élèvent à 45 000,00 € soit une légère baisse (- 3 000,00 €) par rapport à 2024.
Les impôts et taxes hors fiscalité locale sont principalement constitués de l'attribution de compensation reçue de la COMCOM Gartempe Saint-Pardoux dans le cadre des transferts de compétences d'un montant de 7 883,00 € et du Fonds de péréquation départemental des taxes additionnelles aux droits de mutation à titre onéreux (DMTO) perçu par les communes de moins de 5000 habitants.
En 2024, en raison de la chute des transactions immobilières enregistrées entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024 servant de base de calcul de l'enveloppe 2024 du Fonds de péréquation départemental des taxes additionnelles aux DMTO, la commune a perçu une dotation dans le cadre des DMTO de 17 627,67 € soit 5 160,66 € en moins par rapport à 2023. Pour l'exercice budgétaire 2025, les crédits ouverts sont donc par prudence en baisse et s'élèvent à 15 000,00 €.

- ***La fiscalité locale***

Malgré la revalorisation des bases d'imposition, l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025, présente une baisse des bases d'imposition notamment pour la taxe foncière non bâtie (-10,90%) et la taxe d'habitation (-2,72 %).

	Bases d'imposition		
	2024 (effectives)	*2025 (prévisionnelles)*	*Évolution 2024/2025*
Taxe foncière bâties (TFB)	619 788	637 700	+17 912 (+ 2,89%)
Taxe foncière non bâties (TFNB)	100 674	89 700	- 10 974 (- 10,90%)
Taxe d'habitation (TH)	175 382	170 600	- 4 782 (- 2,72%)

La baisse de la base d'imposition de la TH pourrait notamment s'expliquer par les ajustements effectués les propriétaires des locaux à usage d'habitation soumis à la taxe d'habitation sur l'application Gérer Mon Bien Immobilier (GMBI) permettant à l'administration fiscale de déterminer les locaux imposables à la taxe d'habitation.
Pour la TFNB la baisse de la base d'imposition est principalement liée à la loi de finances 2025 qui porte de 20 à 30 % le taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les terres agricoles classées dans l'une des catégories « terres, prés, pâturages, vergers, vignes, bois et landes, lacs, étangs et jardins ».
Afin de compenser la baisse des produits fiscaux attendus sur l'exercice 2025 et assurer l'équilibre budgétaire, les taux d'imposition des taxes foncières (bâties + non bâties) ont progressé de 2,57% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 11,04 %.

Budget primitif 2025(suite)

- *Evolution des taux votés sur la commune de 2024 à 2025*

Taxes	Taux votés (2024)	Taux votés (2025)
TFB	36,19	37,12
TFNB	38,78	39,78
TH	9,51	10,56

Malgré cette augmentation, les taux de fiscalité locale en vigueur sur la commune de Saint-Sornin-Leulac restent tout de même faibles par rapport à ceux pratiqués au niveau départemental et national.

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12	13	14	15
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	43,59	108,98	2,60000	106,38
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	78,34	195,85	9,68000	186,17
Taxe d'habitation (TH)	23,88	24,43	61,08	10,40000	50,68
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

- ***Dotations et participations***

Les dotations et participations de l'État de l'exercice budgétaire 2025 s'élèvent à 242 592,00 € et progressent de 15 %.

	Montant	Evolution 2024/2025
Dotation forfaitaire des communes	81 309,00 €	- 0,24%
DSR des communes	120 607,00 €	+ 34,11%
DNP des communes	18 559,00 €	+ 9,60 %
Dotation aux élus locaux	3 322,00 €	+ 0,00 %
FCTVA	157,00 €	- 68,00 %
Participation départements	3021,00 €	+ 0,00 %
Etat compensation exonération taxes foncières	15 617,00 €	+ 1,20 %
Total	242 592,00 €	+ 15,00 %

- ***Autres produits de gestion courante et reprises amort. Dépréciations, provisions***

Les autres produits de gestion courante dans ce budget sont essentiellement composés des revenus des immeubles et s'élèvent à 106 000,00 €.
En 2024, les crédits avaient été ouverts dans ce chapitre à hauteur de 156 000 € étant donné que la commune avait cédé plusieurs biens qui n'apparaissaient pas dans l'actif. Ces ventes ont donc par conséquent été imputées au 75 888.
La reprise de la dotations 2024 des dépréciations des créances de plus de 2 ans s'élève à 700 €

Le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice précédent s'élève à 90 559,42 €

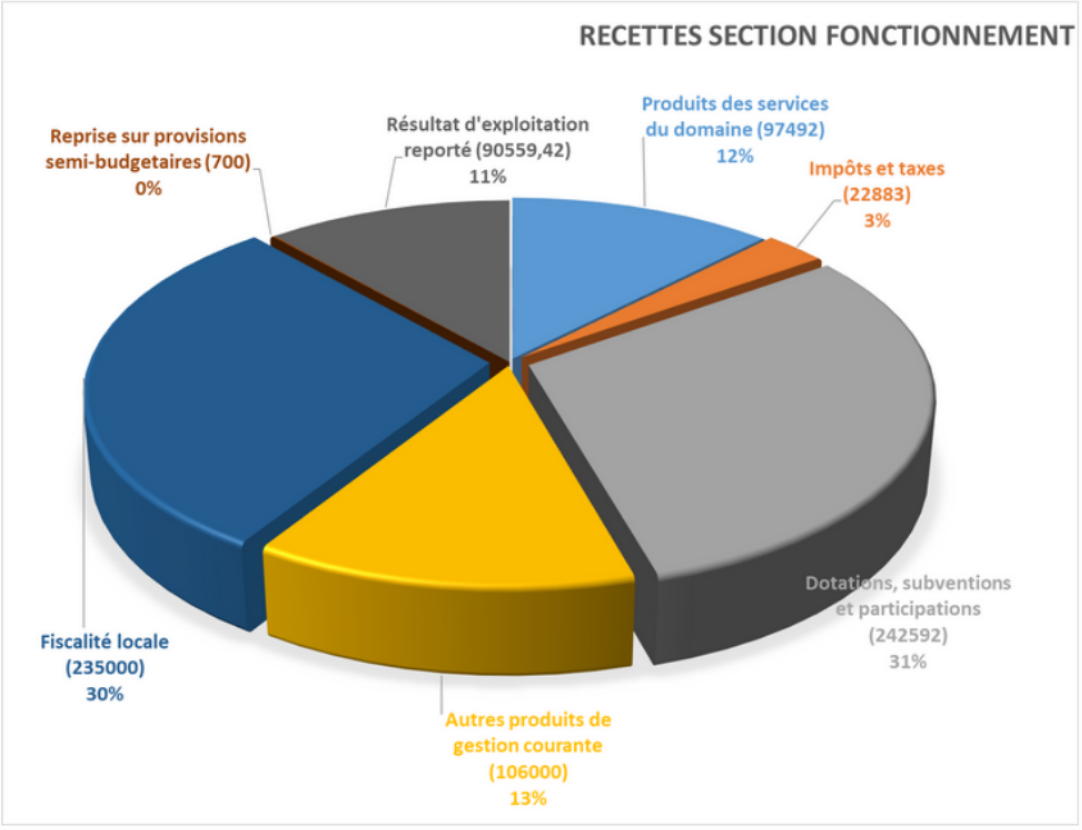

Budget primitif 2025(suite et fin)

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 396 383,53 €.
Les dépenses d'investissement se composent principalement des dépenses réelles d'investissement de l'exercice d'un montant de 339 266,42 € (dont dépenses d'équipement à hauteur de 237 266,42 € et dépenses financières s'élevant à 102 000,00 €), et du solde d'exécution négatif reporté d'un montant de 57 117,11 €.

- **Immobilisations incorporelles**

Libellé du programme	Crédits ouverts	Observations
Acquisition d'un logiciel pour la gestion du cimetière	3 500,00 €	Proposition nouvelle
Acquisition d'un logiciel pour optimiser la traçabilité au sein du service restauration	1 500,00 €	Proposition nouvelle

- **Immobilisations corporelles**

Libellé du programme	Crédits ouverts	Observations
Rénovation bâtiment 27 avenue de la Promenade	117 500,00 €	RAR
	20 000,00 €	Proposition nouvelle
Acquisition des panneaux d'affichage et drapeaux	1074,42 €	Proposition nouvelle
Rénovation énergétique du bâtiment situé 23 avenue de la promenade	11 000,00 €	Proposition nouvelle
Acquisition du matériel pour le service technique (2 tondeuses + compresseur + nettoyeur)	5 000,00 €	Proposition nouvelle
Mobilier cantine scolaire	3092,00 €	Proposition nouvelle
Vitrification du parquet de la salle polyvalente	7 000,00 €	Proposition nouvelle
Renouvellement partiel des guirlandes de noël	2 000,00 €	Proposition nouvelle
Acquisition d'un Four pour la Boucherie -Charcuterie	6500,00 €	Proposition nouvelle
Enfouissement des réseaux en sortie de Bourg RN145	17 500,00 €	Proposition nouvelle
Travaux de sécurisation de la RN 145	21 500,00 €	Proposition nouvelle
Acquisition d'un poste informatique pour le secretariat de Mairie	1 900,00 €	Proposition nouvelle
Viabilisation des terrains	4 000,00 €	Proposition nouvelle

Les dépenses financières

Elles *sont essentiellement composées en 2025 de :*
- Capital d'emprunts à rembourser : 55 000,00 €
- Dettes Commune membre du GFP : 45 000,00 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 2 000,00 €

- **Analyse de la dette**

Après une année 2024 assez difficile au vu du capital à rembourser sur cet exercice (103 991,36 € dont 32 000 € de prêt relais), la collectivité amorce une diminution significative du remboursement du capital de ses emprunts. En 2025, le capital à rembourser s'élève plus précisément à 53 901,56 €. Contrairement à l'exercice précédent, le montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est 80 984,96 € et permet donc aisément d'assurer la couverture de l'annuité en capital de la dette par les ressources propres.
Cette dynamique devrait se confirmer au cours des prochaines années.

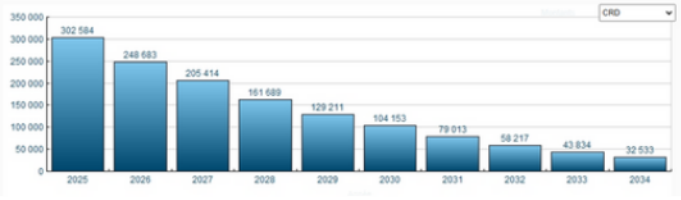

- **Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement du budget primitif communal sont constituées de recettes réelles qui s'élèvent à 228 398,53 € (recettes d'équipement à hauteur de 122 177,27 € + recettes financières d'un montant de106 221,26 €) et de recettes d'ordre qui s'élèvent à 102 705,16 € et se composent des dotations aux amortissements d'un montant de 21 720,20 € et du virement de la section de fonctionnement à hauteur de 80 984,96 €.

- **Les recettes d'équipement**

Les élus ayant fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt pour accélérer le désendettement de la commune, les recettes d'équipement du budget primitif 2025, se composent donc uniquement de subventions d'investissement à hauteur de 122 177,27 € dont 109 337,27 € de RAR.

Libellé du programme	Montant de la subvention	Observations
Rénovation bâtiment 27 avenue de la Promenade	24 200,00 €	CTD (RAR)
	48 400,00 €	DETR (RAR)
Enfouissement des réseaux en sortie de Bourg RN145	6 200,00 €	CTD (Proposition nouvelle)
Travaux de sécurisation de l'agence postale	5 700,00 €	La Poste (RAR
Réfection toiture de l'appentis de l'épicerie	1 440,00 €	CTD (RAR)
Diagnostic des réseaux d'eaux	3 000,00 €	CTD (RAR)
Travaux d'adressage	1 440,00 €	CTD (RAR)
	1980,00 €	DETR (RAR)
Modernisation de l'éclairage public	6 000,00 €	CTD (RAR)
	14 917,27 €	SEHV (RAR)
Réfection trottoirs RN145	5 200, 00 €	CTD (Proposition nouvelle)
Voie nouvelle du Monteil	3 700,00 €	CTD (RAR)

- **Les recettes financières**

Les recettes financières de cet exercice s'élèvent à 171 501,10 € et se composent de :

- Une dotation au titre du fonds de compensation de la TVA pour un montant de 18 000,00 € concernant les travaux réalisés en 2024.

- La taxe d'aménagement qui est évaluée à 2 500,00 €

- Un excédent de fonctionnement capitalisé 65 279,84 €

- Les produits des cessions d'immobilisation à hauteur de 28 000,00 € relatifs à la vente de divers biens immobiliers communaux.

- Les autres immobilisations financières notamment :
=> 9 000,00 € que la collectivité perçoit de Coul Garteau pour le montant des avances repris.
=> 45 000,00 € de la part d'avance de trésorerie supportée par la commune.
=>3 721, 26 € correspondant à l'avance de trésorerie qui avait été octroyée au syndicat de voirie et qui a été convertie en subvention de fonctionnement.

DE NOUVEAUX AGENTS DANS NOTRE COMMUNE....

Notre commune compte une nouvelle collaboratrice au niveau du secrétariat de mairie avec l'arrivée d' **Emmanuelle Lautrete** qui vient de Limoges-Métropole où elle occupait un poste de gestion des finances de la Communauté urbaine.
Après 18 ans passé au sein de ce service, elle souhaitait changer d'environnement .
Emmanuelle remplace Eunice Tankeu qui occupait le poste de Secrétaire générale de Mairie depuis février 2020.
Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Au revoir et mille mercis

Après plus de 5 belles années passées au sein de la Mairie de Saint-Sornin-Leulac, il est venu pour moi le temps de tourner une page importante de ma vie professionnelle.

En tant que Secrétaire Générale, j'ai eu l'honneur d'être au service des Saint Sorlaciens.nes, de participer à la mise en œuvre des projets portés par les élus en collaboration étroite avec l'équipe municipale. Ces années ont été riches de rencontres, de défis relevés collectivement, d'apprentissages constants et d'une grande fierté d'œuvrer au service de l'intérêt général.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes celles et ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler.
Merci à Monsieur Pinel, Maire de la commune qui a tout mis en œuvre pour me permettre d'exercer mes fonctions au quotidien dans de très bonnes conditions, de manière sereine et dans une confiance absolue. Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien tout au long de ces années. Merci à tous les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur esprit d'équipe, merci chers collègues car nous avons partagé beaucoup de travail... et aussi beaucoup de rires! J'en garderai d'excellents souvenirs...
Je veux aussi adresser un remerciement particulier à vous, habitants de la commune, pour qui notre engagement prend tout son sens. Merci pour votre confiance, vos retours, vos sourires. Vous m'avez donné chaque jour l'envie de bien faire, d'écouter et d'aider du mieux possible... Merci à vous!

Je quitte mes fonctions avec émotion, mais aussi avec gratitude pour tout ce que j'ai vécu ici. Une nouvelle étape m'attend au sein d'une autre collectivite où je serai en charge des Finances et des Ressources Humaines. Je saisis cette nouvelle opportunité avec enthousiasme, forte de la belle expérience acquise au sein de la Mairie de Saint-Sornin-Leulac.

Je ne saurais terminer sans adresser tous mes vœux de réussite à Emmanuelle. Je suis ravie de lui passer le relais. Je sais qu'elle saura avec ses compétences, son énergie, et sa personnalité accompagner les élus, les agents municipaux et les St Sorlaciens.nes avec engagement et humanité.

Avec toute ma reconnaissance.

Eunice Tankeu Tankeu

Du nouveau à la cantine :

Nous avons enregistré deux départs.
Nathalie PICOUET a pris sa retraite après 15 ans au service de nos enfants et du portage repas. Nous lui souhaitons une bonne retraite.
Sylvie BOURDOLLE a été contrainte de démissionner pour des raisons personnelles
Elles sont remplacées par :
Amandine JOUFFRE de Saint-Sornin-leulac
Emilie ROUGIER de Saint- Amand -Magnazeix
Ces deux personnes sont habilitées pour le portage des repas.

De gauche à droite Amandine , Émilie

COMMÉMORATION du 19 mars 2025

Cette année, la commémoration du 63e Cessez-le-feu de la guerre en Algérie a eu lieu un mercredi après-midi, à 15h au monument aux morts de Saint-Priest-le-Betoux et à 15h30 au monument de Saint-Sornin-Leulac. Elle s'est déroulée avec le concours de la FNACA de Châteauponsac et a permis la mise en commun des porte-drapeaux dans les différentes communes participantes dont Rancon, Balledent, Saint-Amand-Magnazeix et Châteauponsac sur toute la journée. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié accompagnée d'une petite exposition photos sur quelques « anciens d'Algérie » de la commune. L'AACAMSDM et la mairie tiennent à remercier Serge Lautrete, Jérôme Massias, Jean-Louis Gaulier et Jean-Claude Gaumot pour cette initiative de rapprochement.

Commémoration à St Priest-le-Betoux

Petite expo photos à la salle polyvalente

Isalys CONDON lecture de l'ordre du jour N°9

Commémoration à St Sornin -Leulac

COMMÉMORATION du 19 mars 2025 (suite)

Quelques « anciens d'Algérie » de la commune : les reconnaissez-vous ?

1

2

3

4

Photo 1 : Henri BEAUBERT (archives Pascal Beaubert)
Photo 2 : Jean MONDESIR (archives Martine Terneus)
Photo 3 : Lucien LEFRERE (archives Lucien Lefrère)
Photo 4 : Jean-Claude FOUILLOUX (archives Nicole Fouilloux)
Photo 5 : Michel GIRARD (archives Françoise Bachelier)
Photo 6 : Roger PEYNAUD (archives Roger Peynaud)
Photo 7 : Les conscrits de Saint-Sornin-Leulac en 1959

5

6

7

Assis de gauche à droite : Gabriel LEGER, André PILARSKI, Pierre PEYRAT

Debout de gauche à droite : Jean GRELLIER, Pierre SEJOTTE, Roger LEDON, Lucien DEZURAUD

LA GRANGE DU PAYSAN

Le **21 juin dernier**, c'était la date choisie par le propriétaire Jean-Marc Schlosser pour inaugurer "la Grange du Paysan". Plusieurs dizaines de Saint-Sorlaciens s'étaient donnés rendez-vous. Un DJ animait la soirée dans cet espace atypique magnifiquement restauré. Un lieu où vont se dérouler des soirées à thèmes et la venue de certains artistes comme la chanteuse Élodie Diamant.

Elodie DIAMANT

Attendue depuis plusieurs semaines par les Saintsorlaciens, le 28 mai dernier a eu lieu l'inauguration de la supérette "API" Place de la mairie.
La manifestation s'est déroulée en présence de la sous- préfète de Bellac Francoise Slinger-Cecotti, Gérard Rumeau , président de la COM COM Gartempe St PARDOUX et Didier PINEL Maire de la commune.
Deux tiers des communes n'ont plus de commerces et le phénomène n'est pas prêt de s'inverser. Selon l'Insee, 62 % des communes ne disposaient pas de commerces en 2021.
Elles n'étaient que 25 % dans ce cas en 1980. Aussi voyons-nous l'émergence des distributeurs automatiques dans nos bourgades. Les distributeurs de pains, de pizzas ou d'alimentation remplacent dorénavant les camionnettes qui passaient dans nos villages dans les années 50-60.

A Saint-Sornin-Leulac et Saint-Priest-Le-Betoux le boulanger du bourg et son collègue de Dompierre les Eglises effectuaient deux tournées chaque semaine. Les épiciers de Morterolles, Magnac-Laval, Villefavard, Saint-Sornin-Leulac et Droux avaient chacun un jour bien défini. Parfois pour Pâques, un poissonnier et ses pains de glace venait de Limoges pour s'aventurer dans les villages. C'était l'occasion pour les ménagères accompagnées de leurs enfants de se retrouver et de recueillir des derniers potins de la contrée. Pour fidéliser la clientèle l'épicier distribuait des bonbons aux petits ou un canif publicitaire ou une trompette en plastique aux plus âgés.

Époque révolue ; place au modernisme. En 2022 "API" implantait sa première supérette autonome, connectée et sans caissier en Charente.
Aujourd'hui 113 épiceries dans des bourgades de moins de 1000 habitants sont ouvertes ; le concept est le même partout : un mobil-home de 40 m² bardé de bois . A l'intérieur un vrai magasin a été reconstitué, 700 produits sont référencés, tous les besoins sont couverts. On est pas tenté par des articles inutiles. Les produits sont issus de la Centrale d'achat Carrefour, gage de qualité.

Pour faire ses courses, il suffit de créer un compte client, de scanner son QR Code à l'aide de la carte ou de l'application sur le portable, puis scanner les produits achetés et le réglement se fait par carte bancaire.
Des caméras surveillent les lieux. L'absence d'alcool limite les tentatives de vols.
Un espace est prévu pour les commerces locaux (boucher, traiteur, boulangerie et primeurs).

RISQUES MAJEURS CONCERNANT LA COMMUNE DE SAINT-SORNIN-LEULAC

Deux risques majeurs ont été identifiés et sont parfaitement connus des populations. Le radon : gaz radioactif naturel, inodore, incolore, inerte est présent partout dans les sols et sous-sols granitiques et volcaniques. Le radon est présent dans de nombreuses maisons dans les murs ou les fondations c'est pourquoi il est recommandé d'aérer tous les locaux d'habitation et autres tous les jours . Le second risque identifié sont les matières dangereuses transportées par les poids lourds qui empruntent la RN 145 et qui traversent notre bourg.

En 2021, l'ancienne Préfète de la Haute Vienne, Fabienne Balussou, reconnaissait le danger encouru par les populations. Le dossier fut plaidé auprès du syndicat des transports. En vain, augmentation du temps de transport, pollution accrue. La situation n'a pas bougée, elle s'est depuis fortement détériorée avec toujours plus de poids-lourds, raison pour laquelle la municipalité essaie de trouver des solutions : la signalétique, la réfection d'une partie des trottoirs, l' aménagement d'un parc de stationnement PL en sortie du Bourg direction la Croisière dont les travaux devraient débuter début 2026, permettant ainsi un accueil digne des chauffeurs PL dans de bonnes conditions sanitaires . Le coût des travaux n'étant pas à la charge de la commune.

Devant les risques engendrés par ce trafic, un exercice de grande envergure a été demandé par Mr Mocques, conseiller référent sécurité. Cet exercice devrait avoir lieu courant 2026 et associerait tous les moyens mobilisables dans un tel cas.

Accident survenu en mai à l'entrée du bourg

Projet de Médicobus

Le Médicobus assure des permanences ainsi que sur les communes environnantes sur notre commune selon un calendrier pré-établi.
Vous pouvez prendre un rdv en composant le :

06 20 87 99 33
ou www.maiia.com

et vous rendre dans tous les points de permanence sans restriction en fonction de votre rdv.
Il rencontre déjà un franc succès car les patients sont reçus et examinés par des médecins qui les prennent en charge comme dans tout cabinet médical.
Cette solution m'empêche pas les communes de continuer de chercher des médecins susceptibles de s'installer de façon permanente .

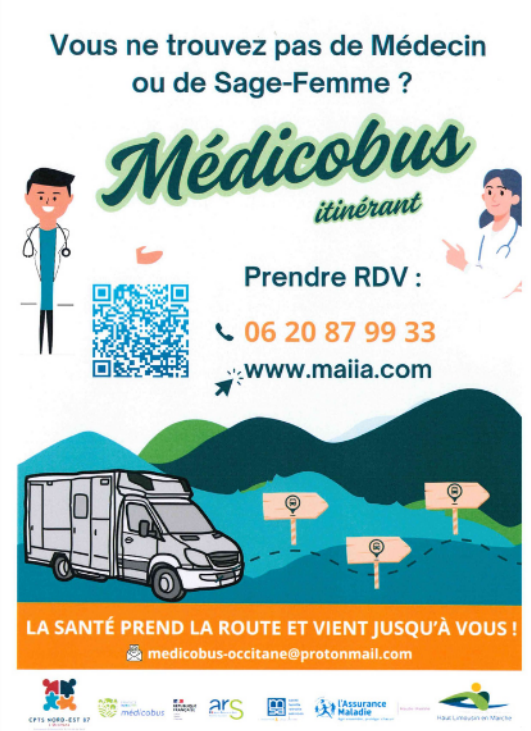

PLANNING MEDICOBUS AOUT-SEPTEMBRE

Jour	Commune
vendredi 1 août 2025	Magnac-Laval
	Magnac-Laval
samedi 2 août 2025	
dimanche 3 août 2025	
lundi 4 août 2025	Jouac
	Jouac
mardi 5 août 2025	Arnac-La-Poste
	Arnac-La-Poste
mercredi 6 août 2025	Saint-Hilaire-la-Treille
	Saint-Hilaire-la-Treille
jeudi 7 août 2025	Saint-Léger-Magnazeix
	Saint-Léger-Magnazeix
vendredi 8 août 2025	Mailhac-sur-Benaize
	Mailhac-sur-Benaize
samedi 9 août 2025	
dimanche 10 août 2025	
lundi 11 août 2025	Saint-Sornin-Leulac
	Saint-Sornin-Leulac
mardi 12 août 2025	Saint-Pardoux
	Saint-Pardoux
mercredi 13 août 2025	Châteauponsac
	Châteauponsac
jeudi 14 août 2025	Cromac
	Cromac
vendredi 15 août 2025	
samedi 16 août 2025	
dimanche 17 août 2025	
lundi 18 août 2025	Saint-Georges-les-Landes
	Saint-Georges-les-Landes
mardi 19 août 2025	Saint-Sulpice-les-Feuilles
	Saint-Sulpice-les-Feuilles
mercredi 20 août 2025	Saint-Hilaire-la-Treille
	Saint-Hilaire-la-Treille
jeudi 21 août 2025	Dompierre les Églises
	Dompierre les Églises
vendredi 22 août 2025	Magnac-Laval
	Magnac-Laval
samedi 23 août 2025	
dimanche 24 août 2025	
lundi 25 août 2025	Saint-Sornin-Leulac
	Saint-Sornin-Leulac
mardi 26 août 2025	Roussac
	Roussac
mercredi 27 août 2025	Châteauponsac
	Châteauponsac
jeudi 28 août 2025	Saint-Martin-le-Mault
	Saint-Martin-le-Mault
vendredi 29 août 2025	Les Grands Chézeaux
	Les Grands Chézeaux
samedi 30 août 2025	
dimanche 31 août 2025	

AOUT-2025

Jour	Commune
lundi 1 septembre 2025	Jouac
	Jouac
mardi 2 septembre 2025	Arnac-La-Poste/Sage Femme
	Arnac-La-Poste/Sage Femme
mercredi 3 septembre 2025	Saint-Hilaire-la-Treille
	Saint-Hilaire-la-Treille
jeudi 4 septembre 2025	Saint-Léger-Magnazeix
	Saint-Léger-Magnazeix
vendredi 5 septembre 2025	Magnac-Laval
	Magnac-Laval
samedi 6 septembre 2025	
dimanche 7 septembre 2025	
lundi 8 septembre 2025	Saint-Sornin-Leulac
	Saint-Sornin-Leulac
mardi 9 septembre 2025	Saint-Pardoux
	Saint-Pardoux
mercredi 10 septembre 2025	Châteauponsac
	Châteauponsac
jeudi 11 septembre 2025	Cromac
	Cromac
vendredi 12 septembre 2025	Mailhac-sur-Benaize
	Mailhac-sur-Benaize
samedi 13 septembre 2025	
dimanche 14 septembre 2025	
lundi 15 septembre 2025	Saint-Georges-les-Landes
	Saint-Georges-les-Landes
mardi 16 septembre 2025	Saint-Sulpice-les-Feuilles/Sage
	Saint-Sulpice-les-Feuilles/Sage
mercredi 17 septembre 2025	Saint-Hilaire-la-Treille
	Saint-Hilaire-la-Treille
jeudi 18 septembre 2025	Dompierre les Églises
	Dompierre les Églises
vendredi 19 septembre 2025	Magnac-Laval
	Magnac-Laval
samedi 20 septembre 2025	
dimanche 21 septembre 2025	
lundi 22 septembre 2025	Saint-Sornin-Leulac
	Saint-Sornin-Leulac
mardi 23 septembre 2025	Roussac
	Roussac
mercredi 24 septembre 2025	Châteauponsac
	Châteauponsac
jeudi 25 septembre 2025	Saint-Martin-le-Mault
	Saint-Martin-le-Mault
vendredi 26 septembre 2025	Les Grands Chézeaux
	Les Grands Chézeaux
samedi 27 septembre 2025	
dimanche 28 septembre 2025	
lundi 29 septembre 2025	Jouac
	Jouac
mardi 30 septembre 2025	Saint-Pardoux
	Saint-Pardoux
mercredi 1 octobre 2025	

SEPTEMBE-2025

Rencontres Intergénérationnelles à la Bibliothèque de L'AGENCE POSTALE

Organisées par la Bibliothéque de Châteauponsac lors des vacances scolaires les petits comme les plus grands ont pu échanger, rire , se challenger, et passer une agréable après midi .
Merci aux participants et aux résidents de la maison partagée Cettefamille

EXPOSITION A L'AGENCE POSTALE

Exposition Peintures à l'huile
Comment la nature résiste à l'impact
négatif de l'humanité
Printemps 2025

J'ai découvert la peinture en accompagnant ma grand-mère
lors de ses expéditions en pleine nature, autour de la gare de Bessines.
Elle a consacré sa retraite à la peinture à l'huile, sur le motif,
je portais son pliant, sa caisse de tubes et de pinceaux, ses toiles
enroulées ou son papier dessin. J'étais adolescente.
Ma grand-mère était une fille Lacoux,
comme les dames Tribolle, Maury, Bardon, Planchon…
J'ai débuté la peinture longtemps après mes études et mes premières
activités professionnelles, lors de mon retour en Limousin.
J'ai peint par thèmes, figuratifs ou non, et exposé dans divers lieux.
De graves problèmes de santé m'ont éloignée du chevalet.
Je me suis remise à la peinture, quand j'ai cessé de travailler
(fin du Petit Marchois et 18 années de correspondance
pour La Montagne à La Souterraine), il y a 5 ans.
J'ai peint à nouveau par thèmes, mais de façons très épisodiques.
La production que la bibliothèque de Saint Sornin-Leulac a bien voulu
exposer traite d'un thème qui m'est cher :
« comment la nature résiste à l'impact négatif de l'humanité ».

Hélène Bessuges-Meury
St Sornin Leulac

40 -ème RALLYE St Sornin Leulac

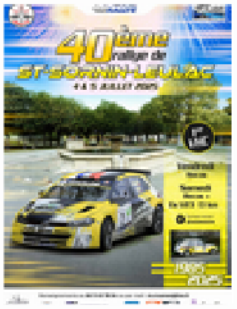

Cette année s'est déroulée la 40ème édition de notre Rallye de St Sornin Leulac. Chaque année l'épreuve a emprunté les routes des communes environnantes tout en gardant le parc concurrents, le PC Course, et systématiquement une épreuve chronométrée.
Le succès ne s'est jamais démenti en partie grâce au traditionnel méchoui mais aussi grâce au travail acharné des équipes de bénévoles qui se sont succèdées au fil des ans.
Il faut aussi remercier tous nos amis agriculteurs qui se succèdent pour permettre de sécuriser le parcours en mettant à disposition de l'organisation beaucoup de bottes de paille et nous consacrent le temps nécessaire à leur mise en place.
Enfin un grand merci à toute l'équipe qui prépare ce fameux méchoui, l'épine dorsale de cette équipe est là depuis le début, et la transmission se fait progressivement .
Nous ne les citerons pas tous, mais nous avons tous eu une pensée pour Gilbert Marjault qui a été très longtemps le guide de ce groupe.

C'est l'équipage du Périgord, Beylard-Jardel, qui s'est imposé du début à la fin de l'épreuve. Leur Citroën C3 a damé le pion aux deux Skoda Fabia de Patrice et Valérie Robert et de Meurant-Aumenier.
Serge Muller habitué de l'épreuve à terminé à la 5eme place au volant de la seule WRC DS3 présente sur le rallye, une voiture ultra puissante.

Ancienne Charcuterie

Rénovation du 27 avenue de la Promenade

Un petit rappel historique concernant les travaux engagés dans l'ancien restaurant « Centre-Europe-Atlantique ». Le nouveau gérant du magasin « Vival » avait de grands projets : transfert de l'épicerie, création d'un bar à bières etc...L'équipe municipale devant un tel engouement accède à sa demande pour sauver le dernier commerce de bouche de la commune. La Préfecture suit et octroie (DETR=48 400€ et Département=24 200 € sur un montant des travaux estimé à 121000€ HT. La suite on la connaît : Le nouveau commerçant est défaillant. Il ne paye plus ses fournisseurs pour finalement faire faillite et baisser définitivement le rideau.
Pour ne pas perdre les subventions accordées par la Préfecture et le département, et avec leur accord, les travaux sont reportés sur le transfert de la charcuterie sur ce site de meilleures conditions de travail sont désormais réalisées et la municipalité évite de se retrouver avec une ruine dans le centre bourg.
Montant définitif des travaux:138 400 € . La différence s'explique par certains travaux : achat chambre froide et mise en conformité des sols en raison de la nouvelle destination du site.

STATION SERVICE

Les incivilités des routiers se poursuivent. La station service se transforme depuis quelques temps en aire de repos. Les chauffeurs y stationnent la nuit. Aussi la communauté de commune a-t-elle décidé d' équiper le site de plots entre la route de Saint-Amand-Magnazeix et les pistes. Pour sécuriser les pompes, des portiques interdisent l'accès aux poids lourds.

TOTEMS

Les entrées de bourg sont équipées de totems pour annoncer les services et les commerces présents dans la commune. Le premier est installé a proximité de l'impasse du chiron , le second sera visible en venant de Bellac en face de l'ancien garage une fois l'enfouissement des réseaux terminé.
Un pelliculage est également positionné sur la station service.

Coût : 3722 TTC

Conception et réalisation
Lavaurs-diffusion Limoges

TRANSPORT MOBILITE SOLIDAIRE

Une 1 ère permanence de mobilité solidaire tenue par des bénévoles de la CCHLEM a eu lieu à l'agence postale. Guy Sirieix chauffeur bénévole leur a rendu visite tout comme vous pourrez le faire lors des futurs permanences qui se tiendront aux dates et lieux indiqués ci dessous.
A cette occasion, ils pourront vous expliquer le fonctionnement de cette plateforme.
Actuellement, une recherche de bénévoles est en cours pour participer au fonctionnement de la plateforme (recueil des appels des demandeurs de transport et planification avec les chauffeurs bénévoles disponibles).
Merci d'avance .

PERMANENCE DES BENEVOLES DE LA MOBILITE SOLIDAIRE

qui auront lieu le 4 ème jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h.

- **Jeudi 28 août : à Saint -Pardoux-le-lac (à la Mars)**
- **Jeudi 25 septembre : à Saint-Sornin-Leulac (à l'agence postale)**
- **Jeudi 23 octobre : à Saint-Pardoux-le-lac**

Pour les mois suivants, une permanence à Châteauponsac sera peut être ajoutée.

MECHOUI DU FOOT

C'est une institution : le méchoui du foot s'est déroulé le 1er juin. Ils étaient 180 convives venus déguster les rôtisseries préparées pour l'occasion.
L'entraîneur Patrice Jammet et le capitaine Romain Buseniers ont dressé le bilan de la saison. Celle-ci a été très bonne car le club finit 4 -ème avec 10 victoires, 6 défaites et 2 nuls.
Le 13 juin s'est déroulé l'assemblée générale et le renouvellement du bureau :

Mr Romain LEROI Président,
Mme Valérie BOYER Trésorière
Mr Dylan NERANDEAU Secrétaire.

Le bilan financier est positif. La majorité des joueurs repartent avec le club.
Pour combler les départs des recrutements sont en cours.

Une vue des convives lors de l'apéritif.

QUELQUES MAÎTRES QUEUX SURVEILLENT LES PIÈCES DU MÉCHOUI AVANT DE PASSER A TABLE.
De gauche à droite au premier rang : Mrs José Pirès-Alves, Christophe Chaput, Gaétan Poujaud.
Au deuxième rang : Mrs Brac, Cavelier, Serge Chaput.

(Photos Sophie Samson)

Le rassemblement des parents d'élèves de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix (RDPE)

Tout d'abord, un immense merci pour votre mobilisation lors de nos actions cette année, que ce soit l'après-midi Halloween, le vide ta chambre, la vente de sapins, la tenue de la buvette lors de la projection cinématographique à Chateauponsac, la vente de sacs et la vente des tickets de tombola.
Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler la fête des enfants suite à cet épisode de canicule, ce n'est que partie remise pour 2026!

Cette année scolaire, nous avons contribué à l'achat de livres pour les enfants, de vélo, de casques, de jeux de société.
Nous avons également participé financièrement aux sorties scolaires, notamment au voyage à Meschers sur Gironde.
Les enfants du RPI ont également pu profiter de la visite du planétarium fin juin.
Nous avons comme chaque année offert aux élèves de CP un livre avant leur départ pour St Amand Magnazeix ainsi qu'un dictionnaire et une clé USB aux élèves de CM2 qui partent au collège!

Nous remercions chaleureusement les parents volontaires qui sont venus nous prêter main forte, soit aux manifestations, soit en réalisant des gâteaux et autres gourmandises.
Chaque aide compte précieusement pour nous, nous comptons sur vous!

Pour clôturer cet article, nous tenions à remercier infiniment notre chère Eunice, qui nous quitte cet été pour d'autres aventures! Merci d'avoir été secrétaire de cette association pendant quelques années, merci d'avoir toujours répondu présente pour aider à la réalisation des affiches et tant d'autres choses, merci pour ton sourire et ta générosité.

Contacts: mail : **rdpe.sslsam@gmail.com**
Facebook : **RDPE Saint Sornin Leulac/Saint Amand Magnazeix**

Association

AICA LA GARENNE

ST SORNIN LEULAC

Notre saison de chasse 2025-2026 débute au 01/07/2025 avec comme mission principale la protection des différentes cultures, y compris sylvicoles de la commune et cela grâce à toutes les chasses : individuelle, battue, déterrage etc..

Notre association, comme malheureusement beaucoup d'autres, doit faire face aux manques de bénévoles. Aussi lors de notre assemblée générale du 08 juin 2025 nous avons dû réduire le nombre de personnes constituant le bureau pour le passer à 3.

Nous avons eu le retour des tests réalisés du renard prélevé, à la demande de l'ANSES, dans le cadre des analyses sur l'échinococcose alvéolaire. Il n'était pas porteur de la maladie mais plusieurs dans le département le sont, il faut donc rester vigilant notamment lors de la consommation de fruits sauvages.

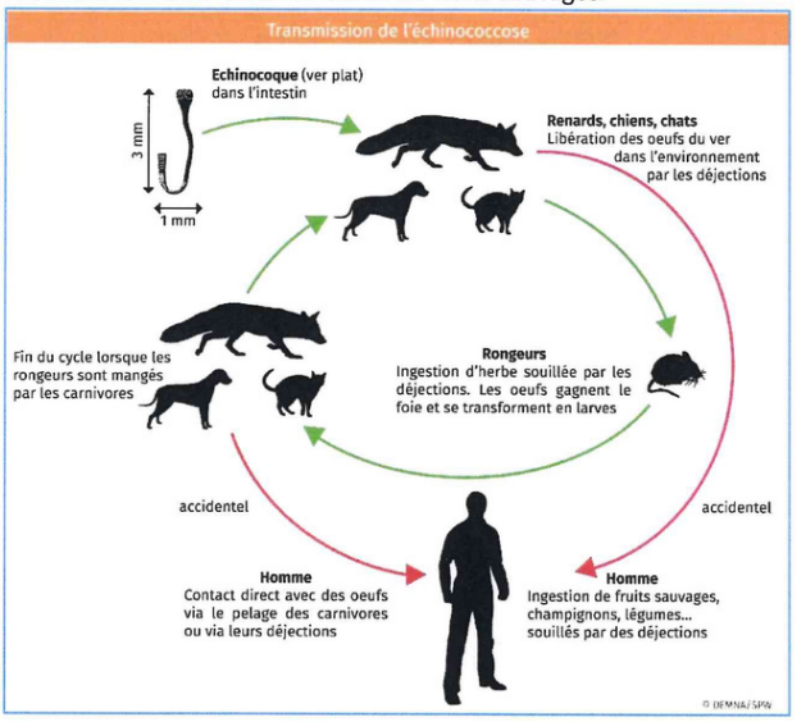

L'AICA assiste la fédération des chasseurs et les services de l'Etat, en recueillant un maximum d'informations afin de mieux connaître ou d'actualiser nos connaissances sur la biodiversité. Aussi, que vous soyez particulier ou professionnel, **il ne faut pas hésiter à déclarer vos pertes** (poules, œuf, semis grains, etc...) dû à la prédation ou un autre animal comme un renard, une martre, un corvidé, un blaireau etc..., vous pouvez le faire seul en allant sur internet https://fdc87.com/dommages-causes-par-les-predateurs-declarez-les-vite/ ou en envoyant un message à la présidente au 06.75.74.25.83.

De même, lorsque vous trouvez un blaireau d'écrasé sur la route sur notre commune, il faut contacter le même numéro afin qu'un membre de l'AICA puisse venir récupérer le blaireau et le transmettre au service compétent afin d'effectuer les analyses sur la tuberculose bovine.

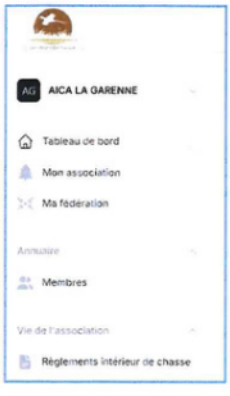

Notre AICA a participé activement au lancement du nouveau logiciel monterritoiredechasse.com mis en œuvre par la fédération départementale des chasseurs. Ce logiciel a pour but de faciliter la vie associative quotidienne de notre AICA. Désormais, chaque adhérent pourra notamment avoir accès directement au nouveau règlement intérieur qui a été voté lors de l'assemblée générale du 08 juin. Ce logiciel simplifie les échanges et les rend plus fluides entre les différents intervenants ; grâce à cela nous étions la première « AICA-ACCA » à avoir de validé son règlement intérieur.

Nous sommes tournés vers l'avenir et avons conscience des futurs enjeux des chasseurs. On travaille avec la FDC à la mise en place d'un atelier de transformation de gibier. Notre AICA s'est, comme l'an passé, portée volontaire et accueillera des jeunes permis afin de leur faire découvrir la chasse mais plus largement la biodiversité, comme par exemple, la découverte d'un chant d'hibou petit duc lors d'une soirée d'approche au chevreuil pour protéger des plantations.

Notre nouvelle saison débute. Notre association départementale a fêté ses 1 an, nos effectifs grossissent petit à petit ainsi que nos partenaires.

Notre planning se construit avec une activité mensuelle, toujours dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver, de partager, d'échanger.

Le profil de la chasseresse ? Il n'y en a pas car nous sommes toutes différentes et ce qui apporte la richesse de notre association. Nous sommes de véritables passionnées et pratiquons la chasse de manières différentes (petits gibiers, battue, chasses avec les Aigliers de France, chasse avec des chiens japonais : Shikoku etc..) et les moments de partage au sein de l'association sont enrichissants.

Dates	Evènements
27/07/2025	Cinétir à Champagnac-la-Noaille
24/08/2025	Ball-trap Filles VS Gars au BTC Fressanges à Arnac-la-Poste
05/09/2025	Stand Décathlon 14h/19h
20/09/2025	Battue et repas avec l'AICA de St Sornin-Leulac/St Priest-le-Betoux
03/10/2025 au 05/10/2025	Week-end chez les Dianes des Landes
24/10/2025	Concert de trompes église de Peyrat-de-Bellac avec le rallye St Hubert Arédien
25/10/2025 au 26/10/2025	Battue avec les ACCA de St Junien les Combes et Rancon et repas le 25/10/2025 à St Junien les Combes
08/11/2025	Battue et repas avec l'ACCA de Peyrat de Bellac
15/11/2025	Battue et repas avec l'ACCA de St Pardoux-le-lac

D'autres dates seront programmées comme le week-end avec les Chasseresses du 79 ou d'autres surprises.
Et n'oubliez les Dianes en dehors de ces évènements on peut s'inviter pour découvrir d'autres chasses :-)

CINETIR 27 juilet : Journée découverte pour toutes axée sur l'apprentissage dans la bonne humeur

Association

Comité d'Animation Saint Sornin Leulac

PORTRAIT

ROGER PEYNAUD : LA CARRIÈRE D'UN CHAMPION COMPROMISE PAR LA GUERRE

Roger Peynaud né en 1937 est un vrai Limousin dont les parents, agriculteurs, étaient originaires de Fromental et de Saint-Sornin-Leulac précisément du village de Montulat. Le second conflit mondial fera que ses parents vont s'expatrier en région parisienne et élire domicile à l'Haÿ-les-Roses. Roger est âgé de 9 ans. Le Limousin et Montulat sont loin. A 15 ans, il intégre le club cycliste « Antony- Croix de Berny ». Un an plus tard en 1956 il remporte ses premières courses. Son terrain d'entraînement sera la Route Nationale 20. Certains week-ends il fait un aller-retour entre l'Haÿ-les-Roses et Montulat.

Médailles remportées
1956 -1957
lors des criteriums en région parisienne

PORTRAIT (suite)

A cette époque les coureurs avaient un statut d'amateurs. Ils courraient fréquemment contre des professionnels appelés aussi «indépendants» et avaient pour noms Bobet, Stablinski, Darrigade, Rivière, Anquetil, Anglade. Les amateurs et les professionnels disputaient les mêmes épreuves.
Autant dire que pour prétendre à des résultats avec de tels champions, monter sur le podium était quasiment mission impossible. Il va fréquenter Michel Vermeulin, champion olympique amateur par équipe sur route en 1956, et Raymond Mastrotto, surnommé le taureau de Nay, rouleur et grimpeur spécialiste du Tour de France.
Le « jeune » Peynaud va faire parler de lui lors des saisons 1956 et 1957.Il remportera de nombreuses épreuves : « Paris-Evreux,Paris-Rouen, Monthlery-Marcoussis, Les Boucles de la Vallée de Chevreuse et divers critériums.
Amateur, Roger travaille la semaine et occupe un poste de modeleur mécanicien chez « Mas et Praud » spécialisé dans la conception de moteurs thermiques.
En 1956, il participe au Tour du Luxembourg et termine 5 ème et fera parler de lui une nouvelle fois dans la presse spécialisée « Route et Piste » journal concurrent de « L'équipe ».
En plus des épreuves sur route Roger Peynaud va pratiquer la piste pendant quelques mois et disputer des courses à l'Américaine sur 50 kms dans l'enceinte du Vel' d'Hiv. Confronté à 10 équipes de 22 coureurs Peynaud termine 1 fois 3ème et 3 fois 2ème ; parcourant 50 kms en 1h 05'.

Malheureusement le sociétaire de la Croix de Berny va devoir mettre entre parenthèses ses exploits cyclistes. Roger Peynaud reçoit sa feuille d'appel sous les drapeaux en Algérie. D'avril 1958 à juillet 1960 il sera incorporé chez les chasseurs alpins dans la région de Sidi-Bel-Abbès.
Démobilisé, il reprend le vélo mais faute d'entraînement la motivation n'est plus là. La saison 1961 sera en demi teinte. Finis les podiums et les places d'honneurs. Il termine le tour du Luxembourg à la 21 ème place.
Il raccroche le vélo et intègre un pool de cyclistes de presse travaillant pour l'hebdo « PARIS-MATCH.»

Enfin il exercera la profession de taxi à Paris, Marseille et Saint-Sornin-Leulac.
Homme discret nous l'apercevons lors des commémorations aux monuments aux morts avec son sempiternel béret alpin.

PS : Archives presse, médailles , photos Roger Peynaud – François Causse.

Né le 1er Novembre 1934 à AUCH (Gers).
1 m. 73 - 74 kgs.

Une force de la nature. - Rouleur et grimpeur, un vrai spécialiste du Tour de France.
6me et 1er Français du Tour de France 1960.
1er du Tour de l'Ariège 1959.
1er du Circuit des Cols Pyrénéens 1960.
3me du Prix du Midi 1960.
3me Grand-Prix des Nations 1960.

Né le 6 Septembre 1934 à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine). - 1 m. 70 - 65 kgs.

Il fut un de nos meilleurs amateurs. Révélation du Tour de France 1959 durant lequel il porta le maillot jaune après les Pyrénées.
Champion olympique amateur par équipe sur route 1956.
Grand-Prix de France amateur contre la montre 1956.
Circuit de la Vienne en 1958.
Grand-Prix de Fourmies en 1960.

PORTRAIT (suite)

ROGER PEYNAUD
s'affirme dans Paris-Pussay

19e Paris-Pussay (A.C.B.B.). Engagés : 262. Partants : 218.

Parcours tranquille, excellent et parfaitement fléché.

Le nombre imposant de partants, fit craindre aux organisateurs une épreuve terne et l'arrivée massive à Pussay, pays de Beauce, aux routes plates. Il n'en fut rien, au contraire, puisque la course donna lieu à une lutte très vive.

Après de nombreuses escarmouches, un groupe se forme entre St-Arnoult et Ablis comprenant : Cario, List, Fréchin, Genty de l'A.C.B.B., Marleux (B.C.), Guyot (A.S.M.), Baudry, Peretti, Peynaud (A.B.C.) ; ces hommes possèdent 40" à Ablis sur un peloton fort d'une centaine, lequel réagissant, rejoindra les fuyards après Authon-la-Plaine.

Les petites boucles aux environs de Pussay, tout de même vallonnées et balayées par le vent, font leur sélection. Le gros peloton est morcelé en plusieurs tronçons. Peynaud et Joubert se détachent et prennent jusqu'à 30" d'avance.

Baroin mène le plus souvent à la tête des poursuivants et nous regrettons qu'il n'ait pas le cran nécessaire pour se détacher lui aussi.

Peynaud et Joubert qui ont conservé 17" sur un peloton amenuisé, terminent dans l'ordre au sprint. Baroin règle ensuite nettement ses camarades.

M.T.

CLASSEMENT

1. PEYNAUD Roger (A.B.C.), les 110 km en 2 h. 49' 10" sur cycle RICHARD, pneus DUNLOP, dérailleur HURET ; 2. Joubert ((V.C.S.E.) ; 3. Baroin (A.C.B.B.) ; 4. Tissier (A.B.C.) ; 5. Roques (J.P.S.) ; 6. Vinouse (J.P.S.) ; 7. Verrier (A.C.B.B.) ; 8. Saez (C.S.O.) ; 9. Thomas (C.C.M.) ; 10. Perriard (C.O.S.M.B.) ; 11. Baudry ; 12. Montanié ; 13. Genty ; 14. Le Grevès ; 15. Decoux ; 16. Roy ; 17. Blahic ; 18. List ; 19. Lavallé ; 20. Laurent ; 21 Leclerc ; 22. Guyot ; 23. Milhau ; 24. Fleury ; 25 Marleux. 26. Dupart ; 27. Rolland ; 28. Vercruysse ; 29. Schatz ; 30. Mauro ; 31. Champy ; 32. Senet ; 33. Lozach ; 34. Mouchet ; 35. Bender ; 36. Hermeryck ; 37. Laurent ; 38. Goudy ; 39. Peretti ; 40. Coulomb ; 41. Gotti ; 42. Castellengo ; 43. Dercourt ; 44. Guégan ; 45. Crignon ; 46. Bisch ; 47. Blanc ; 48. Chabrillac ; 49. Leball ; 50. Danesi.

Coupe Léopold Joannès : 1. ANTONY-BERNY CYCLISTE, tous sur RICHARD.

PRIX DE GOMMONVILLIERS
1. CHAMAILLARD (A.B.C.)
PARIS-PUSSAY
1. PEYNAUD (A.B.C.)
Prix d'équipe:
1. ANT. BERNY CYCLISTE
tous sur cycles
RICHARD
Tubes VITUS - Séries SOUVIGNET
Pivots PABION - Email ASTER
Roulements MYLORD - Manivelles DURAX - Pédales ECLAIR
Spécialités HURET - Moyeux NORMANDY - Rayons CLE-BA
Selle PRYMA - Freins LAM
Boyaux DUNLOP - Pompes ZEFAL
Courroies C.T.S.I. - Chaîne BRAMPTON - Billes S.I.M.
Cale-pieds CHRISTOPHE
Jantes et guidon PIVO
Roue libre MOYNE
Fabrication MARCEAU
RICHARD, Cycles à ANTONY (Seine)

20 Mai 56

ROGER PEYNAUD
L'EMPORTE A MONTLHERY

Classement :

1. Roger PEYNAUD (ACB), les 100 km. en 2 h. 33 ; 2. Chamaillard (ABC) ; 3. Polo (VCCM) ; 4. Leliard (VCCM) ; 5. Pellegrina (SCC) ; 6. Brogies M. (SCC) ; 7. Picco (CCPV) ; 8. Le Gohallec (UVSGR) ; 9. Pouillard (VC AM) ; 10 Lopez (SCC) ; 11. Rolland ; 12. Malaizé ; 13. Solen ; 14. Laurent ; 15. Rabit ; etc...

27 Mai 56

Un tournoi de poursuite organisé pour désigner le challenger de Dilloard tenant du Brassard Suze, a été remporté par le sociétaire du V.C. 1er, Lecante battant Peynaud (Antony B.C.) de 45 mètres. Auparavant ces deux hommes s'étaient qualifiés en éliminant respectivement Legagneur (A.C. Sotteville) et l'Autrichien de Charenton Schweiger. Si Lecante n'est pas un nouveau venu en cette spécialité, il n'en est pas de même pour Peynaud qui, pour son premier contact avec la poursuite, fut loin d'être ridicule. Signalons au sujet de Peynaud, que le sympathique sociétaire d'Antony B.C. vient de recevoir sa feuille d'appel sous les drapeaux. Dommage pour le second de Paris-Mantes, etc...

L'individuelle de 6 km. revint

ROGEI
victorie

Prix des
Engagés : 6
Très belle
tion. Se son
et Derenne
(A.B.C.), M
rère (S.S.
V. 19e).
En fin d
Char.) Leno
maillard (A
victoire.

1. CHAMA
les 114 km.
CHARD, pn
HURET;
2. Barbal;
Laurent; 6.
Lenohay; 9.
Masset; 12.
Mignon, 15.
Harzo; 18.

Roger PENNAUD
enlève brillamment le Prix de Villaine

La plus grande partie du parcours se déroule sous une pluie battante. Les chutes et les crevaisons sont nombreuses.

La première échappée est l'œuvre de Puzenat (USBP), mais il faut attendre le troisième tour pour assister à l'échappée la plus sérieuse, où nous trouvons Beyer (USBP) et Crignon (ABC), puis Baudry (A B C), Brans (VCB), Peynaud (ABC), Riou (USBP), Jacquemet (COSMB).

Au dernier tour, ce groupe se disloque petit à petit et il ne reste bientôt plus en tête que Peynaud, Riou et Brans ; ces deux derniers font une chute à Saclay, et Peynaud part seul vers la victoire. Riou terminera à deux minutes et Pachot (VCMP), auteur d'un beau retour, prendra la troisième place.

Pour le Prix d'Equipe, nouvelle victoire des sociétaires d'Antony-Berny-Cycliste.

CLASSEMENT

1. PENNAUD Roger (ABC), les 103 kilomètres en 2 h. 43'30" ; 2. Riou Sh. (USBP) ; 3. Pachaud J. (VCM) ; 4. Brans J. (VC-13) ; 5. Baudry J.-Cl. (ABC) ; 6. Borgiès M. (S.C. Ch.) ; 7. Mercey J. (VCSS) ; 8. Cornali Claude (USBP) ; 9. Hayard S. (ESD) ; 10. Peretti A. (ABC) ; 11. Verdielle Cl. (Avia) ; 12. Crignon G. (ABC) ; 13. Jacquemet J. (COSB) ; 14. Baumont M. (USBP) ; 15. Doubas B. (Avia) ; 16. Giraud B. (Avia) ; 17. Leguennec Désiré (AFO) ; 18. Codel G. (VC-13) ; 19. Lemoine F. (VCR) ; 20. Forest (USBP).

ROGER PEYNAUD
LE PLUS FORT
AUX ESSARTS-LE-ROI

Dès le départ, train très rapide qui se maintient dans les 3 premiers tours. Pisczek crève dans le troisième tour. Dans le quatrième tour, échappée de 5 hommes : Frechin, Alexandre, Jaquemet, Chavanaud et Picco, ceux-ci qui auront à la fin du quatrième tour 1' 25 d'avance, seront rejoints le cinquième et dernier tour par Silvestri, Daem, Peynaud et quelques autres, sur la fin du cinquième tour, Peynaud et Riet partent vers la victoire et Peynaud gagne nettement détaché (80 partants).

R. VUARNESSON.

LE CLASSEMENT

1. Roger PEYNAUD (Antony-Bercy Cycliste), les 119 km. en 3 h. 3' ; 2. Riet Jean (SS Voltaire) ; 3. Daem J.-Cl. (VC 12e) ; 4. Barbal Max (Péd. Char.) ; 5. Gruchet Gab. (US Argenteuil) ; 6. Lyet Daniel (CC Houilles) ; 7. Baudry J.-Cl. (ABC) ; 8. Becker Daniel (CCV) ; 9. Hervy Paul (Péd. Car.) ; 10. Silvestri Aldo (Ramb. Sp.) ; 11. Laurent René ; 12. Frechin Michel ; 13. Javanaud André ; 14. Alexandre Mi- ; 15. [illegible] ; 16. Deberne ; 18. Barrère

Pour sa sixième victoire de la saison, Roger Peynaud a remporté brillamment dimanche le Prix des Essarts-le-Roi, organisé par Rambouillet-Sports sous notre patronage.

A l'arrivée, le bouquet traditionnel lui fut offert par Mlle Jacqueline Loré, associant dans le succès toute l'équipe de son club (Antony-Bercy Cycliste) qui enleva la Coupe des « Nouvelles ». Le premier Rambolitain, Silvestri Aldo (à g. sur notre cliché en haut) fut lui aussi récompensé par des fleurs.

Texte S. Feyt-Laudinet

ROGER PEYNAUD, [illegible]
RESPECTIVEMENT 4e ET 5e DE LA VIIe FLECHE DU SUD

Disputée au Luxembourg en quatre journées, l'annuelle "FLECHE DU SUD" a vu la victoire finale du Luxembourgeois Jost, devant son compatriote Zoga. Signalons l'excellent comportement du Belge Wislet, licencié au V.C.S.-Est, terminant troisième, ainsi que celui des jeunes Poulain (V.C.S.E.) et Peynaud (A.B.C.), quatrième et cinquième au classement général.

[illegible] PEYNAUD (Antony B.C.)
René PAVARD (A.C.B.B.)
enlève Paris-Mantes

de Roger

On ne peut dire que la victoire de René Pavard dont le nom avait rallié l'unanimité des pronostics, constitue une surpri- (U.S.F.B.) et Chiappolini (B.B.), qui se sont dégagés du loton des rescapés.

Dans la côte de La Ro

La minute sécurité de Jean-Pierre

OFFICIER SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL

à l'école de St Sornin Leulac

En mai dernier Mr Mocques(formateur prévention des risques) s'est rendu à l'école pour expliquer aux enfants les mesures à prendre en cas d'incendie.
Les élèves ont pu également réaliser des exercices et appris les techniques en cas d'incendie mais aussi d'habit en feu.
La tenue de sapeur pompier dont Mme Dubois avait été équipée a permis de parler du métier de pompier.
Au retour chez eux, ils ont pu dire à leurs parents la nécessité d'équiper la maison de détecteur fumée, l'appareil placé au plafond sauve des vie .

ARRÊTE TOMBE ET ROULE

Si vos vêtements prennent feu, Il faut s'arrêter.

Se coucher par terre.
Se protéger le visage.

Et rouler d'un coté sur l'autre jusqu'à ce que le feu s'éteigne.

A QUATRE PATTES SOUS LA FUMÉE

En cas de feu dans une pièce,

Il faut se mettre à quatre pattes
et quitter la pièce en relevant bien la tête,

pour respirer l'air qui se trouve à 40 cm du sol.

ON PEUT JOUER, FAUT PAS TOUCHER

Eviter de laisser des objets dangereux
à portée des enfants.

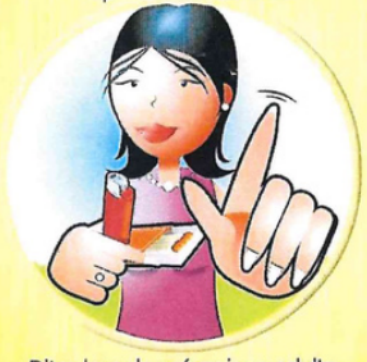

Dites leur de prévenir un adulte
s'il trouve des objets dangereux,

et les ranger hors de portée des enfants.

La minute sécurité de Jean-Pierre

OFFICIER SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL

à l'école de St Sornin Leulac

Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

15 OCTOBRE

(Inscription en mairie **jusqu'à la veille du jour précédant la collecte des encombrants)**

PROCHAINES DATES :

08/08 - 05/09 - 19/09 - 03/10 - 17/10 14/11 - 28/11

Prenez RENDEZ-VOUS dès à présent au 06 81 01 67 21 . Service gratuit !!

Application “CC GSP”

Avec l'application "**CC GSP**", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les arrêtés, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo, ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela sera à portée de main, directement sur votre téléphone portable.

Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Sécurité des femmes dans l'espace public

LES FORCES DE L'ORDRE VOUS PROTÈGENT

COMMENT AGIR

Rendez-vous sur
masecurite.fr
un espace dédié pour signaler des faits, tchater avec des policiers et gendarmes 24H/24,
et retrouvez toutes les informations utiles, ou téléchargez l'application

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

En cas d'urgence composez le 17

VOUS ÊTES VICTIME

En cas d'agression :

Faites du bruit et alertez les personnes autour de vous, cherchez de l'aide et tentez de vous mettre à l'abri dans un lieu sûr (administration, commerce, tiers de confiance).

Mettez-vous en sécurité pour prévenir au plus vite les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, le lieu où vous vous trouvez actuellement, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Déposez plainte dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou tout autre lieu adapté (hôpital, Maison des Femmes, mairie, etc.) et rencontrez si besoin un intervenant social.

Prenez contact avec les associations disponibles sur **Ma Sécurité**, un espace dédié, rassemblant toutes les informations utiles et permettant de tchater 24H/24 avec un policier ou un gendarme.

VOUS ÊTES TÉMOIN

Pendant l'agression :

Si cela ne vous met pas en danger : intervenez ou tentez de faire diversion en vous adressant au harceleur ou à la victime, filmez ou enregistrez la scène.

Alertez les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Aidez la victime à se mettre en sécurité et rassurez-la.

Signalez-vous auprès des forces de sécurité pour décrire les faits et les agresseurs, et leur présenter les photos et vidéos éventuellement prises.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC

LES FORCES DE L'ORDRE VOUS PROTÈGENT

eriP
Information/Formation
Nouvelle-Aquitaine
Cofinancé par l'Union européenne
L'allié de votre vie professionnelle
Un service public gratuit d'information de proximité
MÉTIERS
EMPLOI
FORMATIONS
VAE
CRÉATION & REPRISE D'ENTREPRISES
Pour en savoir +
rendez-vous sur :
naqui.fr/erip

Les eriP s'adressent à tous

Un ERIP, Espace Régional d'Information de Proximité, **c'est un service :**

- près de chez vous
- en accès libre
- personnalisé
- à votre écoute

Vous y trouverez :

- une information de qualité
- les bons interlocuteurs pour vous conseiller
- les aides dont vous pouvez bénéficier

Une question ?
Contactez **Cap Métiers**

AlloCMonInfo

0 800 940 166 Service & appel gratuits

CAP MÉTIERS Nouvelle-Aquitaine

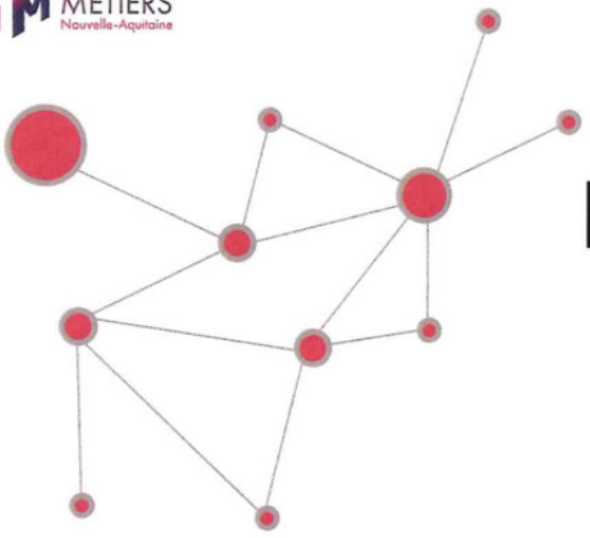

Pour en savoir +
et trouver l'ERIP
près de chez vous :

naqui.fr/erip

Région Nouvelle-Aquitaine - © Adobe Stock / Mai 2025

STOP FRELONS

-Traitement nids de frelons asiatiques, européens et guêpes
-Insecticide professionnel 100% naturel
-Hauteur d'intervention jusqu'à 30m
-Récupération essaims d'abeilles
-Départements 87, 23, 36, 86

Agréé CERTIBIOCIDE
Traitements raisonnés

Damien Parnaudeau
87160 Arnac la Poste
06 58 28 95 06

Association les Amis des Chats

Comme chaque année nous avons fait face à de nombreux problèmes, avec un effectif de bénévoles toujours insuffisant. Il a donc fallu redoubler d'efforts pour répondre à tous les appels et secourir un maximum de félins dont la misère est toujours la même et la cause les mêmes origines...

Le nombre de stérilisations, castrations, identifications pour les félins errants a encore augmenté. Parfois, il est impossible de solutionner favorablement toutes les demandes.

Il est urgent que de nouveaux bénévoles viennent nous rejoindre, notre mission doit perdurer, afin que humains et félins qui partagent le même territoire puissent y vivre en harmonie.

En raison du surnombre de nos félins en chatterie, nous proposons des adoptions à tarifs réduits. N'hésitez pas à visiter notre site (une adoption doit être un acte réfléchi, pas sérieux s'abstenir).

Nous rappelons que tout don donne droit à un reçu pour déduction fiscale.

Téléphone : 06 85 56 42 42

- contact : lesamisdeschats87@orange.fr
- Site: http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com

Bipèdes et quatre pattes souhaitent à tous les lecteurs de bonnes vacances.
Chamicalement.

La Présidente,
Danielle Bonnet

Informations utiles

Le SYDED étend le dispositif des points d'apport volontaire pour les cartons, la collecte est effective depuis le 1 juillet2025.
Le container de notre commune se trouve déjà en place à côté de la salle polyvalente.
Il nous est demandé de respecter au mieux les conditions de dépôts précisés ci dessous :

Quels cartons pouvez-vous déposer ?

Tous les petits cartons bruns tels que les cartons d'emballages de vos commandes en ligne, vidés de leur contenu (plastique, polystyrène ou autres matériaux non recyclables) **et pliés pour un dépôt à plat.**

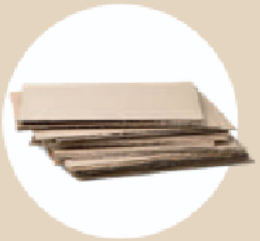

Les cartons doivent être d'une taille inférieure à 50 x 50 cm.
Si nécessaire, n'hésitez pas à les découper pour respecter ces dimensions.

Pour les cartons volumineux de grande et très grande taille (électroménager, meuble...), la déchèterie reste le lieu pour leur dépôt.

Mais.....

Comme chacun d'entrevous peut le constater à la lecture de ce bulletin, la commune s'engage au mieux pour mettre en place un tri des déchets de qualité et facile d'utilisation.
Il semble que certains ne veulent pas comprendre et se permettent de déposer au pied des containers des sacs qui représentent un danger pour toutes personnes qui s'en approchent. De plus, ils ne peuvent pas être collectés.
Pour rappel il y a des services spécialisés pour traiter le problème des essaims de guêpe, frelons etc...

Mobilité Solidaire Rurale
MSoR

Gartempe Saint-Pardoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Une AIDE aux DÉPLACEMENTS pour les habitants, par les habitants, sur le territoire du Pays du Haut Limousin.

Mobilité Solidaire Rurale (MSoR), association de loi 1901, à but non-lucratif.

Faciliter les déplacements des personnes isolées ou sans moyens de transport, en renforçant le lien social sur le territoire.

Service de transport d'utilité sociale destiné aux résidents des communes du Haut-Limousin-en-Marche et de Gartempe Saint-Pardoux.

DEVENEZ RÉFÉRENT BÉNÉVOLE

J'assure l'accueil téléphonique et les permanences mensuelles de proximité dans les communes

Bénévoles bienveillants, attentifs, qui s'assurent que les bénéficiaires sont transportés dans des conditions optimales.

SITE INTERNET

DEVENEZ CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

Quand je le souhaite, en fonction de mon emploi du temps ou de mes activités

- Je prends le volant de la solidarité dans ma région
- Je conduis en fonction de mes disponibilités
- Je crée du lien social
- J'aide les personnes isolées de ma communauté à accéder à des services essentiels (emploi, santé, vie sociale...)
- Je reçois des indemnités pour les kilomètres parcourus.

Accueil téléphonique et renseignements de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi
07 72 51 32 96 contact@msor.fr https://msor.fr

SAINT-SORNIN-LEULAC

A partir du 20 janvier 2025 → NOUVEAU JOUR DE COLLECTE → Jeudis Semaines impaires

JANVIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

FEVRIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28		

MARS

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
9						1	2
10	3	4	5	6	7	8	9
11	10	11	12	13	14	15	16
12	17	18	19	20	21	22	23
13	24	25	26	27	28	29	30
14	31						

AVRIL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

MAI ⚠

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

JUIN

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

JUILLET

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

AOUT ⚠

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31					1	2	3
32	4	5	6	7	8	9	10
33	11	12	13	14	15	16	17
34	18	19	20	21	22	23	24
35	25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

OCTOBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
40			1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
44						1	2
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE ⚠

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
53	29	30	31				

Semaines paires
Semaines impaires
Votre jour de ramassage

Les bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer dès que possible après la collecte.
⚠ Vigilance lors des jours fériés, calendrier susceptible de modifications.

En triant mieux vos emballages ménagers recyclables, vous contribuez à réduire vos ordures ménagères, pour cela de nombreux "éco-points" sont répartis sur le territoire.

STOP PUB

Mais aussi : évitez le gaspillage alimentaire, collez un « stop pub », faites réparer vos objets...

Compostez : Commandez un composteur à prix modéré pour réduire vos ordures ménagères.
Louez ou achetez un broyeur pour faire du paillage, plusieurs aides disponibles auprès du SYDED 87.

Déposez vos vêtements, chaussures...usagés ou en bon état dans les bornes textiles réparties sur le territoire.

Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux
16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac ☎ 05 55 60 93 12
✉ environnement@gartempe-saint-pardoux.fr 💻 www.gartempe-saint-pardoux.fr

PAPREC

Gartempe Saint-Pardoux

MÉMO TRI

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens ! — Territoire ENGAGÉ

Tous les emballages et les papiers se trient !

POUR UN TRI EFFICACE
- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Emballages en plastique

OU

ELAN & VAL de VIENNE

Vous pouvez y déposer les papiers !

À TRIER | TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

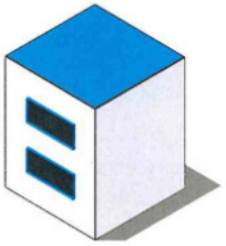

À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS

Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'oeufs, marc et dosettes souples de café, thé, restes de repas ...

En petits morceaux en mélange avec de la matière sèche

À TRIER | LES CARTONS

[NOUVEAU !]

Cartons bruns ondulés taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie

POUR UN TRI EFFICACE
- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODUITS À PLAT

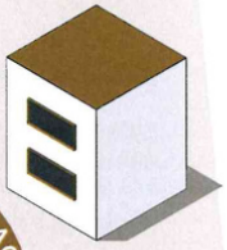

À JETER | ORDURES MÉNAGÈRES

Textiles-sanitaires

Mégots de cigarettes

Objets en plastique

Vaisselle cassée, vitres ou miroirs

ou point de collecte adapté

À TRIER | LE VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

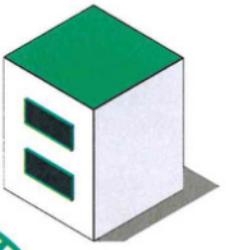

POUR UN TRI EFFICACE
- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org

Guide du tri — DISPONIBLE SUR Google Play — Télécharger dans l'App Store — CITEO

MÉMO TRI

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens !

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

NON COMPOSTABLES

DÉCHETS DE CUISINE

- ✓ Épluchures de fruits et légumes
- ✓ Restes de repas
- ✓ Marc de café avec le filtre
- ✓ Sachet de thé en papier
- ✓ Coquilles d'œufs, coquillages et escargots écrasés

- ✗ Etiquettes des fruits
- ✗ Elastiques et ficelles des bottes de légumes
- ✗ Huiles, graisses

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- ✓ Bouquets fanés
- ✓ Serviettes et mouchoirs en papier
- ✓ Boîtes d'oeufs en carton, rouleaux de papier toilette et essuie-tout (en petits morceaux)
- ✓ Feuilles et plantes mortes

- ✗ Cartons imprimés, tissus, papiers glacés
- ✗ Sacs et poussières d'aspirateur
- ✗ Mégots de cigarettes
- ✗ Cendres de charbon
- ✗ Couches
- ✗ Plantes traitées chimiquement
- ✗ Branches non broyées

RÉDUIRE SES DÉCHETS

LES AVANTAGES

Moins de déchets, c'est...

Un évènement plus propre (moins de déchets par terre)

Une image positive pour la manifestation

COMMENT FAIRE ?

Il faut réfléchir en amont à l'ensemble des besoins et prévoir des alternatives générant moins de déchets.

Proposer l'eau du robinet

Exp : le Festival Graines de Rue à Bessines-sur-Gartempe n'utilise plus de bouteilles en plastique pour les artistes mais de l'eau en carafe.

Utiliser de la vaisselle durable

Exp : le Festival du Sirque à Nexon a collecté de la vaisselle et mis en place un point de lavage par les festivaliers.

Valoriser ses biodéchets

Exp : composter ou donner les biodéchets à un éleveur canin

Informer en amont les participants et les fournisseurs

Exp : inviter les participants à venir avec leur gobelets/ sensibiliser les restaurateurs...

Opter pour le vrac et les grands conditionnements

Ex : pour les boissons, penser aux fontaines ou aux fûts.

La décoration

Ex : le matériel et la décoration peuvent être loués, empruntés, fait main, mis en commun ou acheter d'occasion.

Installer le tri sélectif et former les bénévoles

Information et Contact du responsable des ORDURES MENAGERES

SAUF en Août Samedi 23 et 30

PERMANENCE HEBDOMADAIRE de la SAUR CHATEAUPONSAC

A compter du mercredi 6 août une permanence sera assurée au 16 avenue de lorraine 87290 Châteauponsac (locaux de la communauté de communes)

Annonce

A vendre chambre froide en l'état
CONTACTEZ LA MAIRIE
L 1m80 - H 1m90 - Prof 90cm

Etat Civil

Dorénavant, on ne communiquera plus sur les mariages, naissances et décès des citoyens de notre commune.

A la demande de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) :

- Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support.

- La parution dans le bulletin municipal par exemple se fera , que si les personnes concernées ou leur familles ont donné leur accord par écrit .

Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées devront donner leur accord à la mairie

Désormais les communes doivent appliquer la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD)

Carnet d'adresses

POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17
SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49
Lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14 h à 18 h
Samedi de 9h à 12h
Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Pôle Santé :
Ostéopathe : **Mme SAMIT Gaelle 06 78 80 29 49**
Mme RAYMOND-DEVILETTE Flavie 07 48 77 96 20
Mme THEBAULT Monique 06 74 31 66 25
Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture **06 74 54 57 82**
Mme TANNER Sonja Massage bien être **07 88 88 31 80**
Croix rouge française - Châteauponsac - 05 55 76 31 91
Infirmières et aides soignantes 24h/24
Hôpital CHU - (standard services**) 05 55 05 55 55**
Clinique François Chénieux : 05 55 45 45 45
Clinique des Emailleurs : 05 55 43 38 69

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

SERVICES SOCIAUX

SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19

Maison Assistante Maternelle
place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel : **06 26 06 53 62**
Maison du département
3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel : **05 55 76 30 53**
Assistante sociale, **puéricultrice** (sur rdv)
Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)
France Service Chateauponsac Tel **: 05 44 25 60 66**
Service de portage des repas à domicile – 05.55.76.56.51 ou **05.55.76.30.55**

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55
Du lundi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h à 12h. Accueil apm sur RDV.
Mail : **mairie@stsorninleulac.fr**

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93
Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78
Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac – 05.55.60.92.50
Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h

Pôle emploi : 39.49

PHARMACIES DE GARDE

Carnet d'adresses

COMMERCES ET SERVICES

Boulangerie AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00 dimanche 7h00 à 12h30 **fermé le mardi - 09 50 37 78 81**

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie- **05 55 60 61 99**

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant **- 05 55 76 20 20**

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

Institut Canin Ô CRAZY DOG (toilettage, naturopathe, croquettes livraisons ...)
du mardi au samedi 9h - 12 h apm sur rdv **07 53 82 32 39**

Service de conciergerie, Multiservices intérieur et extérieur

Service digital (logo, cartes visites, flyers)

Mr Oesterreicher **06 21 06 21 97**

Maison d'assistante Maternelle 06 32 46 50 28

• Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - 06 73 68 37 24 -Dispose d'un fauteuil roulant

Maximum 1 les Masgrimauds 87160 MAILHAC s/BENAIZE **05 55 76 22 78**

Gîte Le Monteil - 5 Le Monteil, 87290 Saint-Sornin-Leulac **- 05 55 79 72 63**

Le Jardin des Fougères - Légumes bio - **06 08 73 87 88**

Les légumes s'amusent - Légumes variés - **06 27 00 09 22**

NOS ARTISANS

M. PERROT - Ferronnier **06 85 55 84 39**

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture **05 55 76 76 22**

M. DUMONTHEIL - Électricité, Chauffage,Électroménager **05 55 76 20 64**

TURBO FRANCE Spécialiste du turbocompresseur **05 55 76 57 80**

M. PAILLER - Maréchal ferrant, Serrurerie et Ferronnerie **05 55 76 38 60**

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles **05 55 76 80 34 ou 06 83 57 37 25**

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage**... 05 55 76 17 25 ou 06 14 73 00 95**

M. LAMANT - Couverture, Charpente, Maçonnerie, Zinguerie - **06 70 40 68 80**

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement , terrassement, assainissement, cassage bois **07 70 17 44 75**

Artisan CAREME : Peinture , démoussage, petits travaux, jardin **06 14 05 15 09**

LANFRANCHI PEINTURE Peintre Décorateur **06 02 73 89 38**

Burger Box 87
06 03 24 29 03
La Grange du Paysan
06 32 82 18 63

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis sur la place de la Mairie de 9h à 13h

1950

Camion ambulant SPAR effectuant des tourneés

Bazar ambulant MANDONNAUD